



Gendarmerie royale du Canada
Royal Canadian Mounted Police



2003-2004
Rapport sur les plans et les priorités
Gendarmerie royale du Canada

L'honorable Wayne Easter, C.P. député
Solliciteur général du Canada

Table des matières

Acronymes	5
Message du Ministre	7
Message du Commissaire	9
Déclaration de la direction	10
Une nouvelle façon de rendre compte	11
Aperçu de la GRC	13
Ce que nous faisons	13
Notre mission	13
Notre mandat	13
Notre vision	13
Vision du Commissaire	13
Notre cadre stratégique	14
Priorités stratégiques	14
Visée stratégique	15
Stratégies de gestion	15
Police intégrée – notre vision pour l’avenir	16
Lien entre les secteurs d’activité et les priorités stratégiques	17
Contexte de la planification de la prestation des services et des programmes	19
Discours du Trône : Le Canada que l’on veut	19
Police intégrée	19
Tendances influant sur les priorités stratégiques	20
Crime organisé	20
Terrorisme	20
Jeunesse	21
Police internationale	21
Communautés autochtones	21
Notre structure de prestation des services et des programmes	23
Structure de la direction	23
Où nous trouver	24
Structure des secteurs d’activité	25
Planification des secteurs d’activité opérationnels	27
Services de police contractuelle	27
Services de police fédérale	27
Services nationaux de police	28
Services de maintien de la paix	29
Services de police de protection	29
Tableau des dépenses prévues et des objectifs (incluant les ETP)	31
Plans et priorités par priorité stratégique	33
Crime organisé	33
Terrorisme	34
Jeunesse	35
Police internationale	36
Communautés autochtones	36

Tableaux financiers	39
Plans et priorités relatifs aux initiatives de gestion du gouvernement du Canada	45
Modernisation de la fonction de contrôleur	45
GRC en direct	46
Initiative d'amélioration des services	47
Stratégie de développement durable	48
Initiative sur le secteur bénévole	49
Initiatives collectives	51
Autres renseignements	65
Index	67

Acronymes utilisés

ACCP	Association canadienne des chefs de police	MDN	Ministère de la défense nationale
ACDI	Agence canadienne de développement international	MJ	Ministère de la justice
ADN	Acide désoxyribonucléique	NCIC	National Crime Information Center
ADRC	Agence des douanes et du revenu du Canada	NIST	National Institute for Standards and Technology
AIV	Année internationale des volontaires	OEA	Organisation des États américains
BATF	Bureau of Alcohol, Tobacco and Firearms	ONG	Organisation non gouvernementale
BCP	Bureau du Conseil privé	ONU	Organisation des Nations Unies
BMFC	Bureau de la modernisation de la fonction de contrôleur	OPP	Police provinciale de l'Ontario
BVG	Bureau du vérificateur général	OSCE	Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe
CANAFE	Centre d'analyse des opérations et déclarations financières du Canada	PAC	Projet d'analyse des contrefaçons
CBRN	Intervention chimique, biologique, radiologique et nucléaire	PFJA	Programme de formation des jeunes Autochtones
CCP	Collège canadien de police	PSEPM	Participation du secteur à l'élaboration des politiques ministérielles
CIC	Citoyenneté et Immigration Canada	PVCA	Programme de valorisation des cadets autochtones
CICAD	Commission interaméricaine de lutte contre l'abus de drogues	RCISP	Réseau canadien d'information pour la sécurité publique
CIPC	Centre d'information de la police canadienne	RECOL	Signalement en direct des crimes économiques
CIVPOL	Police civile des Nations Unies	RNCan	Ressources naturelles Canada
CHOIX	Titre d'un site Web visant à sensibiliser les jeunes aux toxicomanies	RSO	Rapports statistiques sur les opérations
CNLC	Commission nationale des libérations conditionnelles	SAID	Système automatisé d'identification dactyloscopique
CNPC	Centre national de prévention du crime	SALCV	Système d'analyse des liens entre les crimes de violence
CST	Centre de la sécurité des télécommunications	SCC	Service correctionnel du Canada
CVMO	Commission des valeurs mobilières de l'Ontario	SCRC	Service canadien de renseignements criminels
DGBS	Direction de la gestion des biens saisis	SCRS	Service canadien du renseignement de sécurité
DGJ	Direction de la gestion juricomptable	SCT	Secrétariat du Conseil du Trésor
DME	Diversification des modes d'exécution	SDD	Stratégie de développement durable
DRHC	Développement des ressources humaines Canada	SGC	Solliciteur général du Canada
ETC	Entente communautaire tripartite	SGE	Système de gestion de l'environnement
EIPF	Équipes intégrées de la police des frontières	SIF	Système d'information financière
EISN	Équipes intégrées de la sécurité nationale	SIIJ	Services d'information et d'identité judiciaire
ESPPC	Équipe spéciale de perfectionnement de la police du Commonwealth	SLJ	Service des laboratoires judiciaires
ETP	Équivalent temps plein	SMP	Services de maintien de la paix
FBI	Federal Bureau of Investigation	SNP	Services nationaux de police
FJC	Forums de justice communautaire	SPC	Services de police contractuelle
GGJ	Groupe de la gestion juricomptable	SPCCA	Services de police communautaires, contractuels et autochtones
GRC	Gendarmerie royale du Canada	SPF	Services de police fédérale
INJP	Index national de justice pénale	SPP	Services de police de protection
ISB	Initiative sur le secteur bénévole	SPRR	Structure de planification, de rapports et de responsabilisation
ITR	Identification en temps réel	STO	Station de transmissions opérationnelles
LSJPA	Loi sur le système de justice pénale pour les adolescents	TBP	Tableau de bord prospectif
MAECI	Ministère des affaires étrangères et du commerce international	TPSGC	Travaux publics et Services gouvernementaux Canada
MAINC	Ministère des affaires indiennes et du Nord canadien	STI	Système de technologie de l'information
		USCS	Service des douanes des États-Unis
		USINS	Service d'immigration et de naturalisation des États-Unis

Message du Ministre



J'ai le plaisir de présenter le Rapport sur les plans et les priorités de la Gendarmerie royale du Canada (GRC) pour la période d'avril 2003 à mars 2004. Ce rapport fait état des principales initiatives de la GRC, de ses priorités et des résultats prévus pour la prochaine année.

La GRC et les autres organismes relevant du portefeuille du Solliciteur général – le ministère du Solliciteur général, le Service correctionnel du Canada, la Commission nationale des libérations conditionnelles, le Service canadien du renseignement de sécurité ainsi que trois organismes de surveillance – jouent un rôle vital pour assurer la sécurité des Canadiens. Ensemble, ces organismes contribuent grandement à accroître l'efficacité et l'efficience du système de justice pénale canadien. Grâce à la mise en oeuvre d'un large éventail de programmes nationaux et internationaux, ils travaillent à assurer la sécurité des Canadiens ici et à l'étranger.

Le climat d'incertitude mondiale actuel suscite de plus en plus de préoccupations sur le plan de la sécurité tant parmi la population qu'en matière de politique publique. La prise de conscience de certains risques a donné l'impulsion à deux nouvelles lois : la *Loi modifiant le Code criminel (crime organisé et application de la loi)* et la *Loi antiterroriste*. Ces lois traduisent un engagement en matière d'intégrité des frontières, de sécurité continentale et d'intervention multigouvernementale afin de protéger les citoyens contre toutes les manifestations du crime. La GRC est un acteur clé des succès à venir à cet égard.

Si la sécurité nationale constitue un élément crucial de la planification, nous avons aussi consacré des ressources humaines et financières à d'autres priorités stratégiques qui aident à faire baisser le

« baromètre du crime ». Nous nous concentrons à la fois sur la prévention et la répression. L'intervention précoce, la recherche des causes profondes du comportement criminel et l'échange d'information sont autant d'éléments essentiels à l'élaboration d'approches innovatrices pour contrer le crime.

Dans cet esprit, j'ai été heureux d'annoncer l'adoption d'une nouvelle loi visant l'établissement d'un registre des délinquants sexuels, qui sera administré par la GRC par l'intermédiaire du Centre d'information de la police canadienne (CIPC). Je suis également encouragé par le succès de la Banque de données génétiques et par l'entente conclue dernièrement avec Interpol en vue de l'échange de nos profils d'identification génétique avec ses 187 pays membres.

La clé du succès repose sur l'établissement et le maintien de partenariats efficaces comme ceux-là – tant à l'échelle nationale qu'internationale. Nous pourrions ainsi nous attaquer de façon proactive à bon nombre des problèmes de criminalité auquel le Canada est confronté aujourd'hui, au lieu de nous contenter d'y réagir ou de les contenir. Cette approche intégrée et équilibrée aidera à assurer la **sécurité des foyers et des collectivités** pour tous les Canadiens.

La GRC est depuis longtemps un partenaire dans les politiques nationales et de sécurité du gouvernement. Cette alliance contribue grandement à la sécurité des foyers, des rues et des collectivités pour tous les Canadiens d'un océan à l'autre. Le *Rapport sur les plans et les priorités de 2003-2004* fait un survol détaillé des activités collectives et horizontales auxquelles les employés de la GRC à la grandeur du pays consacrent beaucoup de temps et de ressources. En tant que Solliciteur général du Canada, j'ai l'intime conviction que les priorités et les résultats que s'est fixés la GRC joueront un rôle considérable dans la réalisation du programme du Canada en matière de sécurité publique.

L'honorable Wayne Easter, C.P. député
Solliciteur général du Canada

Message du Commissaire



Le monde qui nous entoure continue de changer. Un an après les événements du 11 septembre, le gouvernement du Canada et la GRC revoient leurs ressources et leurs priorités afin de refléter les réalités avec lesquelles nous devons composer au XXI^e siècle.

Sur le plan opérationnel, la GRC joue un rôle important dans le programme antiterroriste du gouvernement du Canada. L'accent mis sur la police des frontières et la mise en oeuvre de l'accord sur la frontière intelligente ne sont que deux exemples de la contribution de la GRC à la lutte internationale contre le terrorisme.

La GRC a également continué d'asseoir sa réputation d'excellence en matière d'enquête et de prestation de service aux collectivités partout au pays.

La GRC a non seulement excellé sur le plan opérationnel; elle a également renforcé sa gestion stratégique. Elle a harmonisé les cycles de planification et d'établissement du budget. Elle a adopté une approche stratégique davantage axée sur les résultats et les réalisations grâce à la mise en oeuvre d'un cadre général de gestion du rendement. La GRC est ainsi mieux en mesure d'harmoniser les ressources avec les objectifs opérationnels.

Le dénominateur commun à tout ce que nous faisons – que ce soit sur le plan opérationnel ou de la gestion – se résume à une plus grande et à une meilleure intégration à l'intérieur et à l'extérieur de l'organisation. La vision de police intégrée est devenue beaucoup plus qu'une priorité stratégique pour la GRC – c'est aujourd'hui la philosophie

déterminante qui guide nos façons de faire. Plus particulièrement, le concept d'intégration sert de fondement et de cadre aux plans et activités de la GRC pour la mise en oeuvre des priorités stratégiques que nous nous sommes fixées.

Ces priorités stratégiques sont le fruit d'un exercice de planification intensif pour l'année de planification 2003-2004, au cours duquel nous avons réaffirmé nos priorités liées au **crime organisé**, au **terrorisme**, à la **jeunesse** et à la **police internationale**. Ces priorités continuent de faire partie intégrante de notre planification – elles sont au coeur de nos efforts pour faire baisser le « baromètre du crime ».

Notre exercice de planification comprenait également un survol et une analyse de l'environnement, qui a fait ressortir l'importance croissante de nos **relations avec les communautés autochtones** – une priorité renforcée par le dernier discours du Trône. Nous voulons tirer parti de nos relations existantes avec ces communautés et mettre davantage l'accent sur ce secteur.

En cette période d'instabilité, la responsabilité de la GRC d'assurer la sécurité des foyers et des collectivités – et de donner un sens de sécurité personnelle – à tous les Canadiens est cruciale. Guidée par la philosophie déterminante de la **police intégrée**, la GRC assume ces responsabilités à l'intérieur et à l'extérieur de la communauté d'application de la loi, au pays et partout dans le monde.

La GRC continuera de s'adapter et de répondre aux besoins du monde en perpétuel changement dans lequel nous vivons et travaillons. Nous le ferons dans le respect des valeurs d'intégrité, d'honnêteté, de professionnalisme, de compassion, de respect et d'imputabilité. Et nous mènerons toutes nos activités de façon à optimiser l'argent des contribuables canadiens et à maintenir l'excellence dans l'exercice de la police.

Le Commissaire G. Zaccardelli

Déclaration de la direction

Rapport sur les plans et les priorités 2003-2004

Je sou mets, en vue de son dépôt au Parlement, le Rapport sur les plans et les priorités de 2003-2004 de la Gendarmerie royale du Canada.

Le document a été préparé conformément aux principes de présentation et aux exigences de déclaration énoncées dans les *Lignes directrices pour la préparation du Rapport sur les plans et les priorités de 2003-2004* :

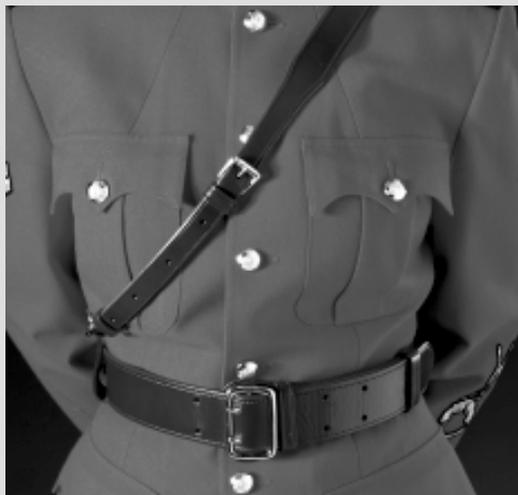
- Il décrit fidèlement les plans et les priorités de l'organisation.
- Les données sur les dépenses prévues qu'il renferme respectent les consignes données dans le budget du ministre des Finances et par le SCT.
- Le document est complet et exact.
- Il se fonde sur de bons systèmes d'information et de gestion.

La structure de rapport sur laquelle s'appuie le présent document a été approuvée par les ministres du Conseil du Trésor et sert de fondement à la reddition de comptes sur les résultats obtenus au moyen des ressources et des pouvoirs fournis.

G. Zaccardelli, commissaire

Date

Une nouvelle façon de rendre compte



Priorités stratégiques

- ▶ Crime organisé
- ▶ Terrorisme
- ▶ Jeunesse
- ▶ Police internationale
- ▶ Servir les communautés autochtones

Visée stratégique

- ▶ Prévention et éducation
- ▶ Renseignements
- ▶ Enquêtes
- ▶ Application de la loi
- ▶ Protection

L'exercice 2003-2004 marque la troisième année-repère sur notre parcours de cinq ans qui fera de nous *une organisation d'excellence guidée par une vision stratégique*. Comme nous l'indiquions dans le rapport de l'an dernier et plus récemment dans le Rapport sur le rendement, la GRC veut pouvoir rendre compte de façon concrète aux parlementaires et aux Canadiens de la valeur ajoutée qu'elle apporte à la société canadienne. Tout aussi important, nous voulons montrer aux Canadiens que leurs impôts sont utilisés le plus judicieusement possible.

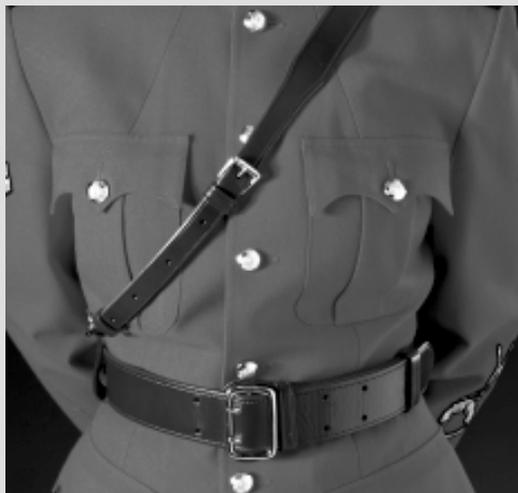
Cette année, pour la première fois, nous nous sommes appuyés sur notre cadre stratégique pour planifier nos activités et en rendre compte. Nous avons harmonisé nos plans et priorités non seulement en fonction du cadre organisationnel – les secteurs d'activité – mais également en fonction de notre programme stratégique – les buts, priorités et objectifs stratégiques qui nous définissent.

Le présent rapport marque le début de la planification des activités en fonction de nos priorités stratégiques – **crime organisé, terrorisme, police internationale, jeunesse et servir les communautés autochtones**. En établissant clairement le lien entre les fonds déboursés et les ressources consacrées aux activités et aux initiatives visant à soutenir nos priorités stratégiques et, en bout de ligne, à assurer la **sécurité des foyers et des collectivités**, nous pourrions faire la preuve de l'optimisation des ressources. Et, nous pourrions aussi mieux rendre compte de nos réalisations et de nos lacunes.

De même, les principes de l'initiative de modernisation de la fonction de contrôleur – prise de décisions basée sur les valeurs et axée sur les résultats, transparence et souplesse accrues, dépenses judicieuses – continuent de nous guider dans notre planification. Nous avons en outre adopté et mis en place une approche de gestion du rendement fondée sur la méthodologie du tableau de bord prospectif comme moyen d'assurer une gestion axée sur un rendement optimal et l'établissement de rapports en fonction de notre programme stratégique. Cette approche favorise la « gestion par le rendement » et crée une culture de transparence dans la planification, le contrôle et l'évaluation. Il s'agit non seulement de l'approche structurée dont nous avons besoin pour mieux rendre compte de la performance de la GRC à une variété d'auditoires, mais aussi d'un moyen sûr de susciter commentaires et rétroaction. Dorénavant, notre planification et nos rapports s'appuieront sur le tableau de bord prospectif pour assurer une planification structurée et uniforme dans l'ensemble de l'organisation.

Un dernier point : nous abordons la gestion de nos priorités et de notre planification stratégique en partant du principe que *l'intégration* est la pierre angulaire de nos succès à venir. Les *services de police et l'application de la loi* intégrés sont la vision de l'avenir pour la GRC. Nous devons partager des objectifs communes, miser sur les ressources et assurer une collaboration soutenue et constante entre tous les partenaires de la communauté policière et d'application de la loi au Canada et à l'étranger. Les Canadiens ont besoin d'un effort concerté sur la protection et la sécurité. Avec nos partenaires, nous pourrions agir efficacement sur tous les fronts.

Aperçu de la GRC



Priorités stratégiques

- ▶ Crime organisé
- ▶ Terrorisme
- ▶ Jeunesse
- ▶ Police internationale
- ▶ Servir les communautés autochtones

Visée stratégique

- ▶ Prévention et éducation
- ▶ Renseignements
- ▶ Enquêtes
- ▶ Application de la loi
- ▶ Protection

Ce que nous faisons

Notre mission

La Gendarmerie royale du Canada est le service de police nationale du Canada. Fière de ses traditions et sûre de pouvoir relever les défis des années à venir, la Gendarmerie s'engage à maintenir la paix, à assurer le respect de la loi et à offrir un service de qualité, de concert avec les collectivités qu'elle sert.

Notre mandat

Le mandat de la GRC est fondé sur l'autorité et les responsabilités qui lui sont conférées par l'article 18 de la *Loi sur la Gendarmerie royale du Canada*. Dans son expression la plus simple, le mandat de la GRC est de *faire respecter les lois, de prévenir la criminalité et de maintenir la paix, l'ordre et la sécurité*.

Le mandat de la GRC est multiple :

- prévenir la criminalité, mener des enquêtes et maintenir l'ordre;
- faire respecter les lois dans des domaines aussi variés que la santé et la protection des recettes de l'État;
- contribuer à la sécurité nationale;
- protéger les représentants de l'État, les dignitaires en visite et les missions étrangères;
- fournir des services de soutien opérationnel à d'autres services de police et organismes d'application de la loi.



Notre vision

- être une organisation progressiste, proactive et innovatrice;
- fournir un service de la plus haute qualité grâce à un leadership dynamique, à la formation et à la technologie, de concert avec les collectivités que nous servons;
- être responsables et efficaces par le partage du processus décisionnel;
- assurer un milieu de travail sain qui favorise l'esprit d'équipe, la libre communication et le respect mutuel;
- promouvoir la sécurité des collectivités et faire preuve de leadership dans la quête de l'excellence.

Vision du Commissaire

- atteindre l'excellence organisationnelle
- atteindre l'excellence opérationnelle
- être un partenaire de confiance grâce à la police intégrée.

NOTRE CADRE STRATÉGIQUE



PRIORITÉS STRATÉGIQUES

Le **cadre stratégique** – élaboré en novembre 2000 – continue de nous guider dans nos efforts pour atteindre l'objectif stratégique que constitue la **sécurité des foyers et des collectivités** pour tous les Canadiens, ainsi que sur notre parcours qui fera de nous une **organisation d'excellence**. Le cadre stratégique englobe nos priorités stratégiques, nos objectifs stratégiques (fonctions essentielles) et nos stratégies de gestion.

En tant que service de police nationale, notre premier objectif est de contribuer à assurer la sécurité des Canadiens. Dans un avenir prévisible, nous nous concentrerons sur les cinq priorités stratégiques suivantes, qui constituent la meilleure façon de faire baisser le « baromètre » du crime.



Crime organisé

Nous réduirons la menace et l'impact du crime organisé en perturbant et en démantelant les groupes criminels organisés à l'échelle nationale et internationale, et en leur faisant obstacle.



Terrorisme

Nous réduirons la menace de l'activité terroriste en empêchant les terroristes et les extrémistes d'opérer ici et ailleurs dans le monde.



Jeunesse

Nous préviendrons et réduirons l'implication des jeunes dans la criminalité, que ce soit comme victime ou comme contrevenant, en mettant en oeuvre une gamme complète de mesures conformes à la nouvelle *Loi sur le système de justice pénale pour les adolescents*, qui s'attaquent aux causes profondes du problème et renforcent les capacités communautaires.



Services de police internationaux (maintien de la paix)

Nous fournirons un soutien efficace aux opérations et initiatives internationales en appliquant les pratiques modernes de gestion et d'évaluation et en offrant des services qui répondent aux besoins de nos clients et de nos partenaires nationaux et internationaux et contribuent à la réalisation des priorités communes liées à la lutte contre le crime organisé et le terrorisme.



Servir les communautés autochtones

Nous travaillerons à bâtir des communautés autochtones plus saines et plus sûres en participant à des initiatives liées à l'éducation, à l'emploi, à la santé et au développement culturel. Parallèlement, nous trouverons des façons de prévenir et de résoudre les conflits en privilégiant les partenariats axés sur la prévention du crime, la justice réparatrice et une approche de résolution de problèmes holistique, adaptée à la culture autochtone.

VISÉE STRATÉGIQUE

Le meilleur moyen de réaliser nos priorités stratégiques est de maintenir notre engagement à améliorer nos fonctions essentielles – c'est-à-dire nos objectifs stratégiques que sont :

La prévention et l'éducation - fournir aux citoyens l'information et les outils dont ils ont besoin pour éviter d'être victimisés et les dissuader de se livrer eux-mêmes à des activités criminelles.

Les renseignements - procéder à l'analyse de renseignements exacts et opportuns sur les activités, les individus et les groupes criminels pour permettre à la GRC et à ses partenaires de déjouer les menaces qui pèsent sur notre société et d'y réagir.

Les enquêtes - entreprendre avec diligence toutes les activités visant à établir les faits concernant des infractions au Code criminel et autres lois et les présenter en cour.

L'application de la loi - entreprendre les actions nécessaires à l'égard des infractions au Code criminel et autres lois – arrêter les suspects et les traduire en justice.

La protection - fournir aux dignitaires canadiens et étrangers des services de sécurité et de protection, et protéger les voyageurs dans le cadre du Programme de protection des transporteurs aériens canadiens.

STRATÉGIES DE GESTION

Les stratégies de gestion renvoient à l'ensemble des méthodes et moyens mis en oeuvre pour réaliser nos priorités et objectifs stratégiques. Elles se concrétisent dans le processus lié au tableau de bord prospectif et visent les objectifs clés des domaines de la Police opérationnelle, de l'Orientation stratégique, des Ressources humaines, de la Technologie de l'information et de la Gestion générale, comme recruter les bonnes personnes et leur permettre de se perfectionner et de se recycler, optimiser et favoriser la science et la technologie, améliorer la planification et la gestion du rendement, allouer stratégiquement les ressources et influencer sur la politique publique.

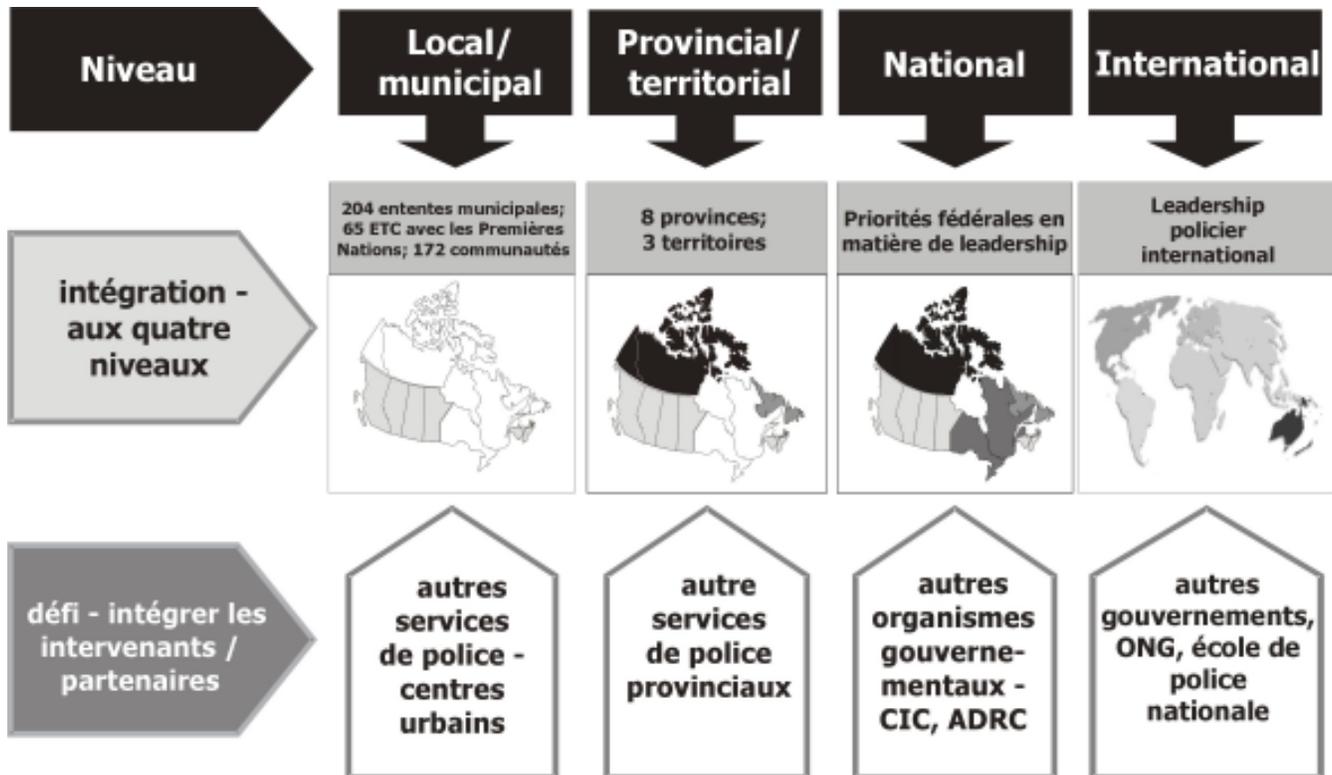
Pour bâtir une « organisation d'excellence » guidée par une vision stratégique, nous nous appuyons sur les principes directeurs, ou piliers, suivants :

- les renseignements
- les valeurs
- l'établissement de ponts
- l'imputabilité

Police intégrée – notre vision pour l’avenir

La police intégrée consiste à travailler en collaboration avec les collectivités à tous les niveaux ainsi qu’avec la communauté policière et d’application de la loi en général – à l’échelle nationale et internationale – afin d’atteindre un objectif commun guidé sur des valeurs et des priorités communes. Essentiellement, la police intégrée pourrait prendre la forme d’une « alliance

globale » qui intègre les activités d’enquête et d’application de la loi de l’ensemble de la communauté d’application de la loi, en s’appuyant sur les ressources collectives pour obtenir les meilleurs résultats contre les menaces criminelles internationales.

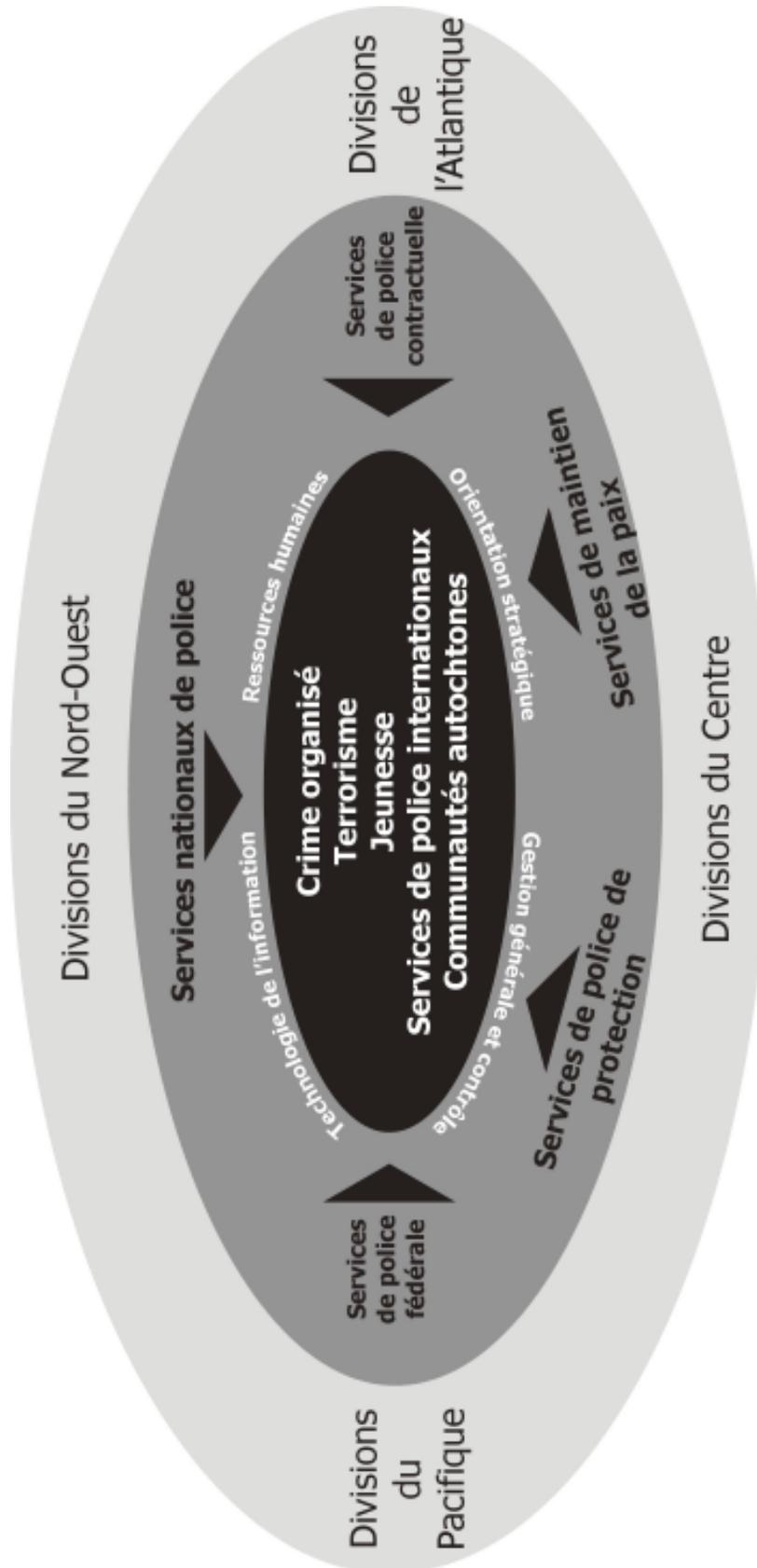


Les principales caractéristiques de la police intégrée sont :

1. L'établissement de priorités communes nationales et internationales – trouver la meilleure façon de tirer le maximum des efforts et des ressources de la police afin d'atteindre les objectifs communs et d'assurer la planification à long terme.
2. La libre circulation des renseignements – fournir la bonne information à la bonne personne au bon moment en s'appuyant sur un large éventail de sources d'information.
3. L'interopérabilité des systèmes – assurer la communication entre les systèmes de renseignements et d'information d'une organisation à une autre, d'un endroit à un autre.
4. Des économies d'échelle – tirer le maximum des ressources allouées aux services de police et se concentrer sur ce que nous faisons de mieux.
5. La prestation harmonisée des services – éliminer les activités et les services redondants et le fractionnement des fonctions.

Les Services nationaux de police (SNP), l'épine dorsale de toutes les opérations policières, maintiennent des partenariats efficaces avec des organismes d'application de la loi nationaux et internationaux et s'efforcent continuellement d'améliorer les opérations.

Lien entre les secteurs d'activité et les priorités stratégiques



Contexte de la planification de la prestation des services et des programmes



Priorités stratégiques

- ▶ Crime organisé
- ▶ Terrorisme
- ▶ Jeunesse
- ▶ Police internationale
- ▶ Servir les communautés autochtones

Visée stratégique

- ▶ Prévention et éducation
- ▶ Renseignements
- ▶ Enquêtes
- ▶ Application de la loi
- ▶ Protection

La GRC est dotée d'une solide capacité à analyser l'environnement, qui lui permet de demeurer au fait des nouvelles tendances et des nouveaux enjeux d'intérêt local, national et mondial. Cette capacité d'analyse lui permet non seulement d'anticiper les défis et les possibilités, mais également de changer et d'adapter la planification pour s'acquitter efficacement de ses responsabilités dans un environnement en constante évolution.

L'analyse de l'environnement de la GRC est mise à jour une fois par année et peut être consultée aux adresses suivantes :

http://rcmp-grc.gc.ca/enviro/scan2002june_e.htm (anglais)

http://rcmp.ca/enviro/scan2002june_f.htm (français)

DISCOURS DU TRÔNE : *LE CANADA QUE L'ON VEUT*

Le discours du Trône prononcé le 30 septembre 2002 renforce la pertinence des cinq objectifs stratégiques de la GRC à l'appui du programme d'action du Canada ici et à l'étranger. Voici quelques exemples du lien direct entre le discours du Trône et nos priorités :

• **Crime organisé**

Partie intégrante de l'objectif d'assurer la sécurité des Canadiens et de la collaboration continue avec les États-Unis le long de notre frontière commune.

• **Terrorisme**

Élément clé de l'engagement continu à collaborer avec nos alliés pour assurer la sécurité des Canadiens.

• **Jeunesse**

Appuie l'objectif du gouvernement d'améliorer la vie des enfants et des familles, ainsi que la santé des villes et des communautés.

• **Police internationale**

Liée à l'engagement d'accroître l'aide du Canada à l'étranger.

• **Communautés autochtones**

Cadre avec les objectifs généraux du gouvernement visant la population autochtone du Canada.

POLICE INTÉGRÉE

La police intégrée est reconnue à l'échelle nationale et internationale comme un élément clé de l'objectif ultime qui est d'assurer la sécurité publique et de façonner le Canada que l'on veut. La police intégrée concerne les organisations gouvernementales et non gouvernementales, les services de police publics et les agences de sécurité privées, les entreprises privées et les membres de la communauté.

La GRC a élaboré une vision préliminaire de l'intégration durable au sein des communautés de la sécurité, du renseignement et de l'application de la loi. Cette vision repose sur la collaboration entre et

avec les communautés à tous les niveaux, de même qu'avec l'ensemble de la communauté policière et d'application de la loi nationale et internationale, en vue de la réalisation d'un objectif commun fondé sur des valeurs et des priorités communes. Elle s'appuie sur les principes suivants :

- la **libre circulation des renseignements** à tous les niveaux, au sein des organisations et entre celles-ci;
- l'**interopérabilité des systèmes** pour assurer des communications en temps réel entre les organisations, d'un côté à l'autre des frontières, d'un continent à un autre;
- la **prestation harmonisée des services** pour éliminer les chevauchements et le fractionnement;
- des **économies d'échelle** pour maximiser l'utilité des ressources individuelles et collectives;
- des **priorités stratégiques communes** pour assurer que les ressources sont utilisées pour atteindre des objectifs communs et que les actions prises sont fondées sur les normes les plus élevées de transparence et d'imputabilité.

TENDANCES INFLUANT SUR LES PRIORITÉS STRATÉGIQUES

La GRC relève les tendances partout dans le monde et s'en sert comme toile de fond pour assurer l'application stratégique de la loi. Voici certaines des tendances actuelles qui influent directement sur nos priorités stratégiques :



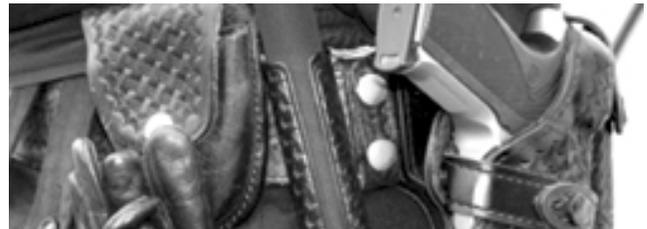
CRIME ORGANISÉ

Un enjeu de plus en plus international :

- Les groupes criminels organisés, dont plusieurs sont associés à des activités terroristes, demeurent la principale menace à la sécurité publique dans les pays développés. De plus en plus polyvalents, sophistiqués et tournés vers la technologie, ils étendent leurs activités à l'échelle transnationale. Le trafic de drogue et

le crime organisé ont fait du blanchiment d'argent la deuxième industrie au monde, la circulation d'argent « sale » étant évaluée à trois billions de dollars.

- Partout dans le monde, on se préoccupe du lien entre le crime organisé et la déstabilisation sociale dans les pays en développement. L'envergure internationale des groupes du crime organisé exige un effort concerté des forces de l'ordre à l'échelle mondiale.



TERRORISME

Le visage toujours changeant du terrorisme :

- La menace terroriste à laquelle fait face la société contemporaine ne cesse de prendre de nouvelles formes, posant un défi de taille aux gouvernements du monde entier sur le plan du renseignement. Les terroristes potentiels ne sont pas nécessairement impliqués dans l'activité criminelle et il est par conséquent difficile de les reconnaître et de les contrer. Les organisations terroristes sont de plus en plus sophistiquées et leurs membres, instruits et reliés par la technologie, opèrent en cellules partout dans le monde.
- Les forces de l'ordre considèrent comme une menace sérieuse le « terrorisme axé sur des intérêts particuliers » (des groupes extrémistes qui soutiennent des causes précises par opposition au changement politique en général). L'envergure planétaire des groupes terroristes montre bien l'importance de l'approche de la police intégrée fondée sur l'échange des renseignements entre les pays.



JEUNESSE

Lien entre la disparité économique et les jeunes à risque (comme victimes et comme contrevenants) :

- Partout, à l'échelle nationale et internationale, on reconnaît que la disparité économique accroît le risque de criminalité. Les jeunes hommes sous-employés en milieu urbain forment un groupe particulièrement instable qui peut facilement être entraîné dans le crime organisé ou l'action politique violente.
- Au Canada, près de 20 pour cent des enfants vivent dans une famille à faible revenu. Ces enfants sont deux fois plus susceptibles de connaître la violence et plus de trois fois plus susceptibles de vivre avec un parent dépressif. Les autorités policières, les gouvernements, les écoles et les organismes privés et communautaires ont tous un rôle à jouer auprès des jeunes. L'intégration des efforts et la mise en commun des renseignements et des ressources aux niveaux local, national et international sont essentielles pour empêcher que des jeunes en milieu défavorisé ne tombent dans la criminalité.



POLICE INTERNATIONALE

L'accent est de plus en plus mis sur le renforcement des capacités et la formation spécialisée :

- Depuis le 11 septembre 2001, de nombreux pays ont revu leur façon de gérer le renseignement et l'application de la loi. Ils s'attachent de plus en plus à acquérir des ensembles de compétences non traditionnelles et à renforcer leur capacité à faire face au nouvel environnement criminel et terroriste.

- Beaucoup de pays ont restructuré ou sont en train de restructurer leurs fonctions de sécurité, de renseignement et d'application de la loi. L'exemple le plus frappant est le département de la sécurité intérieure aux États-Unis, qui regroupera vingt-deux organisations auparavant distinctes. Dans le cadre du réexamen de leurs fonctions de gestion du renseignement et de l'acquisition de nouvelles compétences, les forces de l'ordre partout dans le monde reconnaissent l'importance de la police intégrée et apprennent de l'expérience des pays alliés.



COMMUNAUTÉS AUTOCHTONES

Croissance exponentielle de la population autochtone du Canada :

- L'explosion démographique parmi les jeunes autochtones au Canada reflète la situation du tiers monde et entraîne, entre autres choses, la nécessité de créer des emplois de toute urgence. On prévoit que 160 000 emplois devront être créés d'ici 2006 pour maintenir la participation actuelle des Autochtones sur le marché du travail – une augmentation de 50 % du nombre actuel de travailleurs Autochtones.
- Les Autochtones représentent 15 % de la population carcérale dans les établissements fédéraux, alors qu'ils ne représentent que 2 % de la population canadienne. Reconnaisant l'important lien entre la disparité économique et le risque de criminalité, la hausse du niveau de vie ce segment de la population est une mesure clé de prévention du crime. Les gouvernements, les communautés, la police, les organisations autochtones et le secteur privé ont tous un rôle à jouer pour améliorer le sort de cette population en pleine croissance.

Notre structure de la prestation des services et des programmes



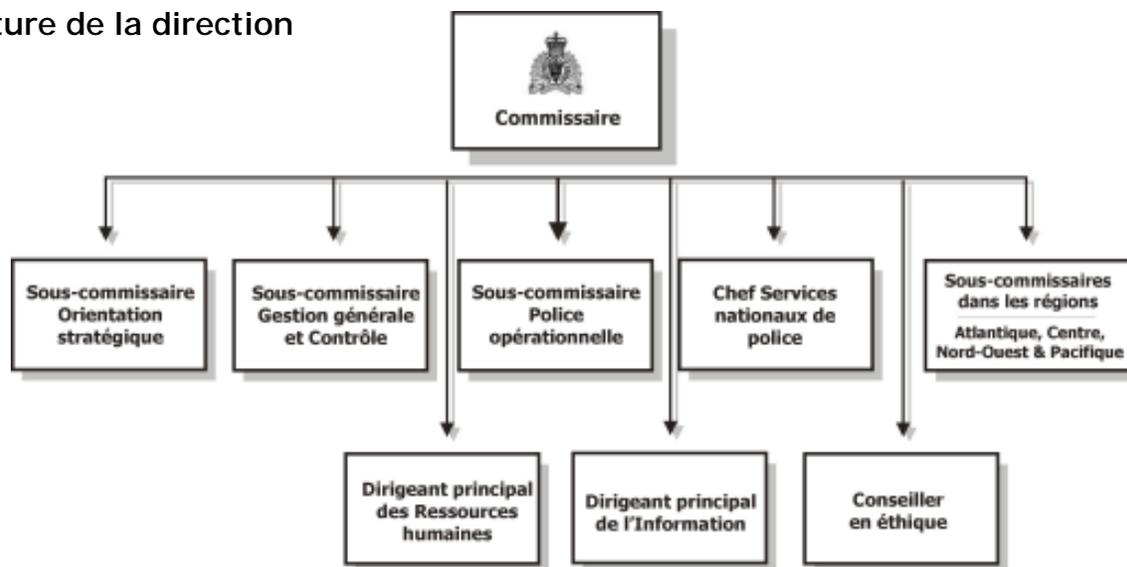
Priorités stratégiques

- ▶ Crime organisé
- ▶ Terrorisme
- ▶ Jeunesse
- ▶ Police internationale
- ▶ Servir les communautés autochtones

Visée stratégique

- ▶ Prévention et éducation
- ▶ Renseignements
- ▶ Enquêtes
- ▶ Application de la loi
- ▶ Protection

Structure de la direction



En 1996, la GRC a mis en oeuvre un modèle de gestion régionale. Quatre régions, relevant de sous-commissaires ont ainsi été formées : Pacifique, Nord-Ouest, Centre et Atlantique. Ce modèle favorise une plus grande participation des membres sur le terrain à la prise de décisions et permet à la GRC d'investir davantage de ressources dans les services de première ligne.

Sous la direction du Commissaire, l'orientation opérationnelle est assurée par les sous-commissaires ou commissaires adjoints responsables de :

Orientation stratégique – sous-commissaire
 Gestion générale et Contrôle – sous-commissaire
 Police opérationnelle – sous-commissaire
 Services nationaux de police – commissaire adjoint
 Région de l'Atlantique (Halifax) – sous-commissaire
 Région du Centre (Ottawa) – sous-commissaire
 Région du Nord-Ouest (Regina) – sous-commissaire
 Région du Pacifique (Vancouver) – sous-commissaire

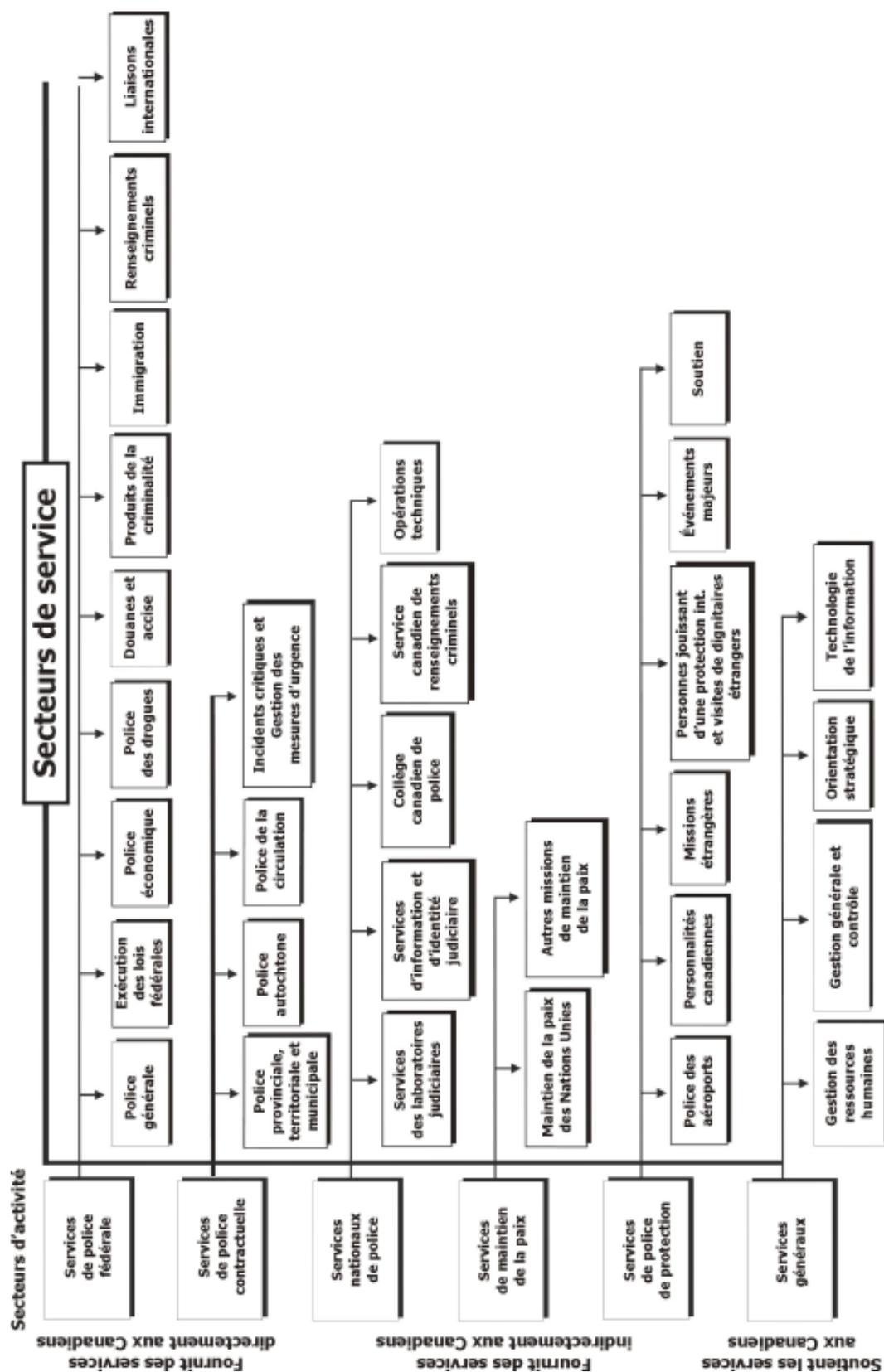
Les Ressources humaines, la Technologie de l'information et le Bureau du conseiller en éthique fournissent des services généraux qui nous permettent d'atteindre nos objectifs opérationnels.

Où nous trouver



La GRC est divisée en quatre régions et quatorze divisions en plus de la Direction générale à Ottawa et de la Division Dépôt à Regina où se donne la formation. Chaque province et territoire forme une division – la région de la capitale nationale forme sa propre division. Chaque division est dirigée par un commandant et est désignée par une lettre.

Structure des secteurs d'activités



Planification des secteurs d'activité opérationnels



Priorités stratégiques

- ▶ Crime organisé
- ▶ Terrorisme
- ▶ Jeunesse
- ▶ Police internationale
- ▶ Servir les communautés autochtones

Visée stratégique

- ▶ Prévention et éducation
- ▶ Renseignements
- ▶ Enquêtes
- ▶ Application de la loi
- ▶ Protection

Services de police contractuelle

Les Services de police contractuelle fournissent des services qui résultent des ententes conclues avec huit provinces, les trois territoires, plus de 200 municipalités, 65 communautés autochtones¹ et trois aéroports. Les ententes conclues avec les provinces, les territoires et les municipalités sont basées sur le recouvrement des coûts. Elles ont une durée de vingt ans et prendront fin en 2012. La durée des ententes conclues avec les communautés autochtones et les aéroports varie.

Pour réaliser l'objectif stratégique que constitue la **sécurité des foyers et des collectivités**, les Services de police contractuelle fournissent des services de qualité fondés sur les principes de la police communautaire, c'est-à-dire prévenir et résoudre les problèmes de criminalité locaux par des moyens proactifs et réactifs en partenariat avec les communautés que nous servons.

Par conséquent, nos activités reposent sur la consultation avec les clients et les intervenants, l'établissement de partenariats avec les communautés et les services locaux, l'habilitation de nos membres sur le terrain et la mobilisation des ressources communautaires et autres pour compléter nos propres ressources. En restant à l'écoute de nos clients et de nos partenaires, nous sommes en mesure de fournir des services de police à contrat mieux adaptés aux besoins et aux priorités de chaque communauté. En tirant des enseignements des projets pilotes et des pratiques exemplaires, nous améliorons continuellement la qualité de nos services.

Tout cela est rendu possible grâce au travail d'un bassin de plus de 75 000 bénévoles partout au pays et au fait que les employés de la GRC font partie intégrante du tissu social des communautés qu'ils servent.

Nous améliorons également nos services en appliquant une méthode de résolution de problèmes aux victimes, aux contrevenants et au public. Pour ce faire, nous adaptons diverses stratégies complémentaires à chaque problème et à chaque communauté.

Services de police fédérale

Les Services de police fédérale ont un mandat national. Ils fournissent des services fédéraux de police, d'application de la loi et d'enquête au gouvernement fédéral et à ses ministères et agences ainsi qu'aux citoyens canadiens.

La Police fédérale fournit les services suivants : intégrité des frontières – Douanes et Accise, Exécution des lois fédérales, Immigration et Passeports, Ports et Équipes intégrées de la police des frontières (EIPF); crime financier – Police économique et Produits de la criminalité; drogues et crime organisé; services de police internationaux – Liaison internationale, Interpol et Voyages internationaux; et programme des renseignements criminels – Enquêtes relatives à la sécurité nationale (p. ex. les Équipes intégrées de la sécurité nationale

¹ Il s'agit d'ententes communautaires tripartites conclues par le gouvernement fédéral, la province et la communauté autochtone.

Secteurs d'activité opérationnels

(EISN) et la Section des enquêtes relatives à la sécurité nationale), Enquêtes sur le crime organisé et Analyse criminelle.

Grâce à une approche multidisciplinaire intégrée, fondée sur le renseignement, les Services de police fédérale contribuent à l'objectif premier de la GRC qui est d'assurer la **sécurité des foyers et des collectivités**.

La collaboration avec ses partenaires et la philosophie de la police communautaire sont au cœur de la façon de faire de la Police fédérale. Elle établit sur une base continue des partenariats avec des organismes gouvernementaux et d'application de la loi fédéraux, provinciaux, territoriaux, municipaux, américains et internationaux afin de recueillir, d'analyser et d'échanger des renseignements criminels visant l'activité illicite.

La Police fédérale est également engagée dans la lutte contre l'activité criminelle qui ne touche pas nécessairement directement tous les Canadiens, notamment le crime organisé aux frontières et dans les ports nationaux, les menaces terroristes, le financement du terrorisme, la criminalité des entreprises, la fraude par télémarketing, la fraude en valeurs mobilières et la cybercriminalité. Des menaces comme le terrorisme et le crime organisé ont une incidence sur les structures sociales, économiques et politiques du Canada ainsi que sur ses infrastructures terrestres, aériennes et maritimes.

La Police fédérale contribue à la prospérité et à la stabilité de l'économie du Canada à l'échelle nationale, provinciale, territoriale et municipale, en décourageant et en détectant l'activité criminelle qui présente une menace pour la sécurité nationale, en enquêtant sur cette activité et en protégeant le Canada et ses citoyens contre cette activité.



Services nationaux de police

Administrés par la GRC, les Services nationaux de police (SNP) fournissent des services de soutien à l'ensemble de la communauté de la justice pénale – ils constituent l'épine dorsale des opérations

d'application de la loi de plus de 500 services de police au Canada. Les programmes des SNP contribuent ainsi de manière importante aux priorités menées à l'échelle gouvernementale, comme *Vivre en sécurité dans nos collectivités*. Ces programmes cadrent avec les priorités du Solliciteur général du Canada en matière de sécurité publique, notamment en ce qui a trait à la stratégie de lutte contre le crime organisé. Environ 70 % des services fournis par le secteur d'activité des SNP sont destinés à des clients d'application de la loi autres que la GRC. Les SNP sont le centre de liaison pour la prestation de service de biométrie ainsi que la recherche et le développement.

Le **Service des laboratoires judiciaire** réalise des expertises d'éléments de preuve prélevés sur les lieux de crimes, présente des preuves judiciaires aux tribunaux, fait de la recherche et du développement dans les nouveaux domaines de la police scientifique comme l'analyse génétique, et est responsable de la Banque nationale de données génétiques.



Les **Services d'information et d'identité judiciaires**, par le biais d'un système national d'échange de l'information, appuient les organismes d'application de la loi canadiens et internationaux en ce qui a trait :

- aux antécédents criminels;
- aux empreintes digitales;
- à l'imagerie judiciaire;
- aux enfants disparus.

Le **Collège canadien de police** fournit une formation avancée et spécialisée aux services de police canadiens et étrangers, en mettant l'accent sur le crime organisé multijuridictionnel.

Les installations et les systèmes du **Service canadien de renseignements criminels** favorisent la mise en commun de renseignements criminels et la collaboration interorganismes.

Le soutien et le développement techniques des activités de surveillance sanctionnées par la loi sont assurés par le programme des **Opérations techniques**. Ce secteur est également responsable du Centre canadien de données sur les bombes et du

Système d'analyse des liens entre les crimes de violence, dont bénéficie l'ensemble de la communauté d'application de la loi.



Services de maintien de la paix

La GRC gère, pour le compte du gouvernement du Canada, la participation des policiers canadiens aux opérations multilatérales dont le mandat est de promouvoir la paix et la sécurité internationales et qui comportent un volet policier.

La GRC fournit des policiers ayant les connaissances, les aptitudes, les habiletés et le profil linguistique correspondant aux besoins des opérations de maintien de la paix et autres opérations de soutien à la paix. Selon les termes de l'entente, la police civile maintient la loi et l'ordre suivant un mandat exécutif ou non, surveillance, encadre et forme les policiers locaux et facilite la coopération entre les policiers et les communautés qu'ils servent. L'objectif est de renforcer la capacité multilatérale afin de rétablir l'ordre et de travailler avec les éléments de la police locale pour qu'ils s'acquittent de leurs responsabilités policières conformément aux principes démocratiques.

La décision d'affecter des policiers canadiens pour aider les pays en proie à des conflits internes est prise par les ministres du Cabinet responsables des ministères qui participent au maintien de la paix en vertu de l'Arrangement sur la police civile au Canada : le MAECI, l'ACDI et le Solliciteur général du Canada. Cet arrangement a été conclu conformément à la politique étrangère du Canada en matière de maintien de la paix – qui relève habituellement des Nations Unies.

La politique de maintien de la paix du gouvernement est administrée par le MAECI, le financement est assuré par l'ACDI et les missions sont administrées par le Solliciteur général et la GRC en vertu d'ententes officielles avec les ministères concernés.

Le succès global de la participation canadienne au sein de la composante police civile des opérations de maintien de la paix est conditionné par des facteurs externes sur lesquels la GRC a peu d'emprise, comme

la nature et l'ampleur du conflit interne dans le pays étranger, le professionnalisme, le leadership, les normes et la formation de la police de ce pays et le désir de ses citoyens d'être protégés par leur propre service de police.



Services de police de protection

Ce secteur d'activité a été établi le 1^{er} avril 2001. Il a pour mandat de protéger les dignitaires canadiens et étrangers et leurs résidences officielles, ainsi que les personnes jouissant d'une protection internationale en visite au pays, en leur procurant un service opportun grâce aux membres les plus compétents et les mieux formés ainsi qu'à une technologie de pointe.

La Police de protection doit composer avec de nombreuses difficultés, notamment l'imprévisibilité de la demande, les répercussions au Canada d'événements qui se tiennent à l'étranger et la nature délicate des opérations qui laisse très peu de marge d'erreur, particulièrement en ce qui concerne la menace terroriste et du crime organisé, ainsi que les tendances actuelles en matière de désobéissance civile.

Pour relever ces défis, la Police de protection dispose d'un groupe d'employés spécialisés déployés stratégiquement au Canada et fait appel aux policiers de la GRC partout au pays là et quand le besoin se fait sentir. L'établissement de partenariats fait aussi partie intégrante de la prestation des services, que ce soit avec les services de police locaux ou avec d'autres organismes d'application de la loi ou des ministères.

Les secteurs qui composent la **Structure organisationnelle** – Ressources humaines, dirigeant principal de l'Information, Gestion générale et Orientation stratégique – soutiennent toutes nos activités liées aux priorités stratégiques. Leurs services et leurs conseils stratégiques nous permettent de recruter, de former et de retenir les personnes compétentes, d'optimiser et de valider la science et la technologie, d'allouer stratégiquement les ressources, d'améliorer la planification et la gestion du rendement et d'influer sur la politique publique.

Tableau des dépenses prévues et des objectifs (incluant les ETP)



Priorités stratégiques

- ▶ Crime organisé
- ▶ Terrorisme
- ▶ Jeunesse
- ▶ Police internationale
- ▶ Servir les communautés autochtones

Visée stratégique

- ▶ Prévention et éducation
- ▶ Renseignements
- ▶ Enquêtes
- ▶ Application de la loi
- ▶ Protection

Dépenses prévues

(En millions de dollars)	Prévisions des dépenses 2002-2003*	Dépenses prévues 2003-2004	Dépenses prévues 2004-2005	Dépenses prévues 2005-2006
Budgétaire du Budget principal des dépenses (brut)	2 545,8	2 685,8	2 602,2	2 567,1
Non budgétaire du Budget principal des dépenses (brut)	0,0	0,0	0,0	0,0
Moins : Recettes disponibles	933,2	987,9	950,5	938,7
Total du Budget principal des dépenses	1 612,6	1 697,9	1 651,7	1 628,4
Rajustements	202,5	55,7	34,5	41,5
Dépenses nettes prévues	1 815,1	1 753,6	1 686,2	1 669,9
Moins : Recettes non disponibles	20,1	20,1	20,1	20,1
Plus: Coût des services reçus à titre gracieux	125,1	165,7	165,7	165,7
Coût net du programme	1 920,1	1 899,2	1 831,8	1 815,5
Équivalents temps plein	22 111	22 647	22 409	22 416

*Représente les meilleures prévisions des dépenses totales prévues jusqu'à la fin de l'exercice. Les chiffres se rapportant aux ETP correspondent à l'utilisation

Dépenses prévues et équivalents temps plein (ETP) par secteur d'activité

Services de police contractuelle	Prévisions des dépenses 2002-2003	Dépenses prévues 2003-2004	Dépenses prévues 2004-2005	Dépenses prévues 2005-2006
Dépenses du programme (en millions de dollars)	455,5	474,1	453,2	452,6
ETP assujettis à la Loi sur la GRC	10 407	12 062	11 842	11 842
ETP assujettis à la Loi sur l'emploi dans la fonction publique	1 070	1 089	1 067	1 067

Services de police fédérale	Prévisions des dépenses 2002-2003	Dépenses prévues 2003-2004	Dépenses prévues 2004-2005	Dépenses prévues 2005-2006
Dépenses du programme (en millions de dollars)	556,6	536,6	535,6	535,7
ETP assujettis à la <i>Loi sur la GRC</i>	3 583	3 839	3 865	3 879
ETP assujettis à la <i>Loi sur l'emploi dans la fonction publique</i>	542	462	465	466

Services nationaux de police	Prévisions des dépenses 2002-2003	Dépenses prévues 2003-2004	Dépenses prévues 2004-2005	Dépenses prévues 2005-2006
Dépenses du programme (en millions de dollars)	358,9	401,5	355,6	347,1
ETP assujettis à la <i>Loi sur la GRC</i>	1 789	1 533	1 508	1 500
ETP assujettis à la <i>Loi sur l'emploi dans la fonction publique</i>	604	366	366	366

Services de maintien de la paix	Prévisions des dépenses 2002-2003	Dépenses prévues 2003-2004	Dépenses prévues 2004-2005	Dépenses prévues 2005-2006
Dépenses du programme (en millions de dollars)	0,0	0,0	0,0	0,0
ETP assujettis à la <i>Loi sur la GRC</i>	0	0	0	0
ETP assujettis à la <i>Loi sur l'emploi dans la fonction publique</i>	0	0	0	0

Nota : Les coûts du programme engagés par ce secteur d'activité sont entièrement recouverts en vertu d'une entente conclue avec l'ACDI.

Services de police de protection	Prévisions des dépenses 2002-2003	Dépenses prévues 2003-2004	Dépenses prévues 2004-2005	Dépenses prévues 2005-2006
Dépenses du programme (en millions de dollars)	182,8	111,1	104,5	100,6
ETP assujettis à la <i>Loi sur la GRC</i>	771	618	618	618
ETP assujettis à la <i>Loi sur l'emploi dans la fonction publique</i>	84	24	24	24

Services organisationnelle	Prévisions des dépenses 2002-2003	Dépenses prévues 2003-2004	Dépenses prévues 2004-2005	Dépenses prévues 2005-2006
Dépenses du programme (en millions de dollars)	261,2	230,3	237,3	233,9
ETP assujettis à la <i>Loi sur la GRC</i>	1 397	1 122	1 122	1 122
ETP assujettis à la <i>Loi sur l'emploi dans la fonction publique</i>	1 863	1 532	1 532	1 532

Plans et priorités par priorité stratégique reliés aux secteurs d'activité responsables



Priorités stratégiques

- ▶ Crime organisé
- ▶ Terrorisme
- ▶ Jeunesse
- ▶ Police internationale
- ▶ Servir les communautés autochtones

Visée stratégique

- ▶ Prévention et éducation
- ▶ Renseignements
- ▶ Enquêtes
- ▶ Application de la loi
- ▶ Protection

Pour la première fois dans un rapport au Parlement, nous présentons nos plans et nos priorités en fonction des priorités stratégiques de la GRC – et non simplement par secteur d'activité. Nous voulons ainsi rendre compte de nos initiatives de façon concrète aux parlementaires et aux Canadiens, afin de leur permettre de suivre facilement nos progrès en ce qui a trait à l'objectif que constitue la *sécurité des foyers et des collectivités*.

CRIME ORGANISÉ

Résultat stratégique : Réduire la menace et l'impact du crime organisé

Énoncé de résultat :

Perturber et démanteler les groupes criminels organisés qui ont une incidence sur le Canada, à l'échelle nationale et internationale, et leur faire obstacle.

Secteurs d'activité responsables :

- Services de police fédérale (SPF)
- Services de police de protection (SPP)
- Services nationaux de police (SNP)

Plans et priorités :

- mener des enquêtes efficaces – accroître notre aptitude et notre capacité à enquêter efficacement sur le crime organisé (SPF);
- réduire la demande et les occasions de crime et de victimisation par la prévention et l'éducation;
- assurer la qualité et l'intégrité des données opérationnelles – en termes d'opportunité, d'exactitude, d'intégralité, de validité et de fiabilité;
- s'appuyer sur les renseignements – établissement des priorités et prise de décisions efficaces, fondés sur les renseignements (SPF);
- élargir la collecte et l'échange d'information et de renseignements – à l'échelle nationale et internationale, en encourageant une plus grande contribution de la part du personnel de la GRC et des partenaires externes, en développant de nouvelles sources d'information et en recueillant de l'information sur les nouveaux secteurs d'intérêt (SPF) (SNP);
- établir de nouveaux partenariats et renforcer les partenariats existants – avec les organismes d'application de la loi et toute autre organisation compétente, au Canada et à l'étranger;
- contribuer à la politique publique – à l'échelle locale, provinciale, territoriale, nationale et internationale, dès les premières étapes de l'élaboration;
- renforcer les équipes multidisciplinaires – promouvoir l'intégration des membres des divers programmes opérationnels afin de renforcer et d'accroître la capacité de réaliser les priorités opérationnelles (SPF);

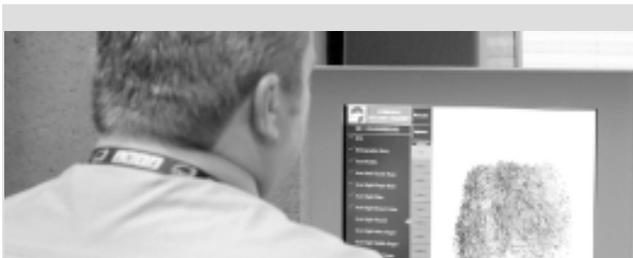
- appuyer les organismes canadiens d'application de la loi et les tribunaux dans la lutte contre le crime organisé en fournissant dans les meilleurs délais possible l'information la plus à jour sur les antécédents criminels (SNP);
- contribuer à la lutte contre le crime organisé en offrant des cours avancés, des séminaires spécialisés et autres possibilités d'apprentissage aux policiers de la GRC et des autres services de police canadiens (SNP);
- communiquer efficacement – faire connaître, à l'interne et à l'externe, le rôle de la GRC dans la réduction de la menace et de l'impact du crime organisé.

Principaux partenaires :

SGC, Justice Canada, Transports Canada, ADRC, ministère des Finances, Santé Canada, Banque du Canada, Industrie Canada, Patrimoine canadien, SCC, CIC, MAECI, MDN, Police civile de la Force des Nations Unies, USINS, CANAFE, DGJ, DGBS, SCRS, secteur privé (p. ex. Association des banquiers canadiens, lignes aériennes internationales) organismes municipaux, provinciaux et territoriaux responsables de la santé, de l'éducation et des services correctionnels, organismes d'application de la loi canadiens et étrangers.

Indicateurs de rendement clés :

- Le nombre de groupes criminels organisés visés par cette priorité qui ont été perturbés :
 - pourcentage du temps consacré aux enquêtes sur les principaux groupes criminels organisés ciblés par la GRC
 - pourcentage des enquêtes de priorité nationale qui aboutissent à des poursuites



Les nouveaux dactyloscannateurs transmettront électroniquement les empreintes digitales, les empreintes palmaires et les photographies au Système automatisé d'identification dactyloscopique (SAID) de la GRC. Les SNP ont fourni 74 de ces dactyloscannateurs à Transports Canada, à certains détachements de la GRC et à quelques-uns des principaux services de police.

- tendances en matière de victimisation
- nombre de partenariats actifs (formels et informels).



TERRORISME

Résultat stratégique : Réduire la menace d'activité terroriste au Canada et à l'étranger

Énoncé de résultat :

Empêcher les groupes terroristes d'opérer au Canada et à l'étranger.

Secteurs d'activité responsables :

- Services de police fédérale (SPF)
- Services de police de protection (SPP)
- Services nationaux de police (SNP)

Plans et priorités :

- assurer l'intégrité des frontières – travailler avec les partenaires pour créer des « frontières intelligentes » afin de prévenir l'entrée de ceux qui posent une menace terroriste (SPF);
- mener à bien la détection, la prévention/perturbation de l'activité terroriste et les enquêtes s'y rapportant (SPF);
- élargir la collecte et l'échange d'information et de renseignements à l'échelle nationale et internationale (SPF) (SNP);
- produire des renseignements solides – pour fournir une carte complète en temps réel de l'activité terroriste au Canada (SPF) (SNP);
- établir de nouveaux partenariats et renforcer les partenariats existants, à l'échelle nationale et internationale;
- contribuer à la politique publique – accroître la participation de la GRC à la politique publique dès les premières étapes de l'élaboration;
- mettre en oeuvre la gestion nationale des programmes – améliorer la gestion nationale des activités de la GRC en matière de détection, de prévention et d'enquête se rapportant à l'activité terroriste;
- communiquer efficacement à l'interne et à l'externe (SPF).

Principaux partenaires :

SGC, BCP, SCRS, CSE, SCRC, CIC, ACCP, Patrouille frontalière des États-Unis, Service des douanes des États-Unis, Drug Enforcement Administration (DEA), Interpol, Europol, Groupe d'experts sur le crime organisé international du groupe des P8, CICAD, Association internationale des chefs de Police (AICP) et organismes correspondants aux États-Unis, en Angleterre et en Australie.

Indicateurs de rendement clés :

- Le pourcentage des cibles terroristes identifiées qui ont été perturbées :
- pourcentage de projets/enquêtes visant des cibles terroristes clés qui sont menés à bien
- tendance en matière de rétroaction des clients sur la valeur et l'opportunité des renseignements liés au terrorisme
- pourcentage du temps consacré aux enquêtes portant sur la sécurité nationale à la frontière.



JEUNESSE

Résultat stratégique : Prévenir et réduire l'implication des jeunes dans la criminalité, comme victime et comme contrevenant

Secteurs d'activité responsables :

- Services de police contractuelle (SPC)
- Services nationaux de police (SNP)

Énoncé de résultat :

Mettre en oeuvre une approche à long terme efficace, complète et durable qui s'attaque aux causes profondes de la criminalité et de la victimisation chez les jeunes et reconnaît les capacités communautaires.

Plans et priorités :

- prévenir la criminalité chez les jeunes – s'attaquer aux causes sous-jacentes et répondre aux besoins des jeunes, particulièrement ceux qui sont dans des situations à risque (SPC) (SNP);

- optimiser l'intervention auprès des jeunes qui commettent des infractions – mettre l'accent sur l'intervention précoce, les conséquences, la réparation et la participation de la collectivité (SPC);
- demander la contribution des communautés, particulièrement les jeunes et les organismes de service aux jeunes – fournir l'expertise et le leadership en facilitant la résolution des problèmes dans la communauté au moyen de stratégies qui assurent un équilibre entre la prévention et l'intervention (SPC);
- assurer la qualité des données – en termes d'opportunité, d'exactitude, d'intégralité, de validité et de fiabilité (SNP);
- élaborer des pratiques policières avant-gardistes – tirer le maximum de la recherche, de l'information et de l'expertise pour élaborer et améliorer les pratiques policières visant les jeunes et les collectivités (SPC) (SNP);
- accroître la capacité des collectivités à se prévaloir de la justice réparatrice (SPC);
- optimiser le soutien et les interventions auprès des jeunes qui sont victimes de crime – promouvoir des valeurs sociales positives, réduire le risque et accroître les facteurs de protection (SPC);
- établir de nouveaux partenariats et renforcer les partenariats existants – chercher des occasions de consulter les divers niveaux de gouvernement, les organismes non gouvernementaux, les communautés, et les organisations de service aux jeunes, et de collaborer ou de travailler en coordination avec eux; (SPC)
- contribuer à la politique publique – promouvoir la mise en commun de l'expertise, des outils et des techniques opérationnels et en matière de politique et de recherche tant à l'interne qu'à l'externe;
- prévenir la criminalité chez les jeunes au Canada en offrant aux policiers des cours pertinents et autres possibilités d'apprentissage (SNP);
- communiquer efficacement – diffuser à l'interne et à l'externe de l'information sur les bonnes pratiques policières visant les jeunes et les avantages de la prévention du crime par le développement social.

Principaux partenaires :

Justice Canada, SGC, CNPC, Santé Canada, DRHC, MAINC, Patrimoine canadien, Industrie Canada, MAECI, organismes provinciaux, communautés, organisations nationales et internationales dont le mandat vise les enfants et les adolescents, organismes d'aide aux victimes, autres services de police et secteur de l'éducation.

Indicateurs de rendement clés :

- Le taux de criminalité et de victimisation chez les jeunes par communauté/détachement :
- nombre de dossiers portant sur des projets ou programmes communautaires pour les jeunes
- nombre de partenariats actifs (formels et informels)
- nombre de partenariats « productifs ».



POLICE INTERNATIONALE

Résultat stratégique : Fournir un soutien efficace aux opérations et initiatives internationales

Énoncé de résultat :

Appliquer les pratiques modernes de gestion et d'évaluation, afin d'assurer que les services offerts répondent aux besoins de nos clients et de nos partenaires nationaux et internationaux, et contribuent aux priorités communes liées à la lutte contre le crime organisé et le terrorisme.

Secteurs d'activité responsables :

- Services de maintien de la paix (SMP)
- Services de police de protection (SPP)
- Services nationaux de police (SNP)
- Services de police fédérale (SPF)

Plans et priorités :

- établir de nouveaux partenariats et renforcer les partenariats existants à l'échelle nationale et internationale;
- faire connaître et promouvoir les services – veiller à ce que les employés de la GRC et les communautés nationales et internationales concernées connaissent les bénéfices, les avantages et le rôle des services de police internationale (SPF);
- s'appuyer sur les renseignements – prendre des décisions fondées sur l'analyse critique de l'information basée sur les renseignements (SPF);
- accroître les consultations avec les clients et les partenaires (SPF);
- renforcer la capacité de façon stratégique – promouvoir le modèle canadien de justice en renforçant de façon stratégique la capacité des partenaires mondiaux;

- contribuer à la politique publique – essayer d'apporter une participation et une contribution plus efficaces à la prise de décisions éclairées en matière de politique publique concernant les enjeux internationaux;
- assurer le positionnement stratégique et l'utilisation efficace des services – en s'appuyant sur de l'information et des renseignements solides, affecter stratégiquement le personnel et attribuer les tâches de façon appropriée (SPF);
- communiquer efficacement à l'interne et à l'externe.

Principaux partenaires :

SGC, MAECI, ACDI, MDN, ONU, Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE), Équipe spécialisée de perfectionnement de la police du Commonwealth (ESPPC), Organisation des États américains (OEA), organismes canadiens d'application de la loi participants.

Indicateurs de rendement clés :

- Le taux de satisfaction des clients
- Le succès lié aux résultats de la stratégie visant le crime organisé et le terrorisme
- Le nombre de demandes de présentations internationales reçues
- Le niveau de sensibilisation à l'égard des services de police internationale.



COMMUNAUTÉS AUTOCHTONES

Résultat stratégique : Des communautés autochtones plus saines et plus sûres

Énoncé de résultat :

Investir dans le bien-être et la sécurité à long terme des communautés autochtones en participant à des initiatives liées à l'éducation, à l'emploi, à la santé et au développement culturel tout en trouvant des façons de prévenir et de résoudre les conflits en privilégiant les partenariats axés sur la prévention du crime, la justice réparatrice et une approche de résolution de problèmes holistique, adaptée à la culture autochtone.

Secteurs d'activité responsables :

- Services de police contractuelle (SPC)
- Services nationaux de police (SNP)

Plans et priorités :

- promouvoir le recours aux mécanismes de réparation – veiller à ce que des mesures de rechange soient envisagées comme options/services privilégiés pour les Autochtones. Travailler avec les autres intervenants pour continuer de faire progresser cette philosophie (SPC);
- fournir un service de police adapté à la culture (SPC);
- investir dans la recherche et l'optimiser en vue de l'élaboration des politiques (SPC);
- assurer la qualité et l'intégrité des données – examiner les mécanismes existants (internes et externes) de collecte de données et proposer des améliorations pour accroître la capacité en matière de renseignements et, par conséquent, de prestation des services;
- améliorer la prestation des services au sein du secteur de service de la police autochtone (SPC);
- démontrer la valeur du service – satisfaire nos partenaires et les intervenants en démontrant la valeur du service grâce à une saine gestion et à une imputabilité rigoureuse;

- établir de nouveaux partenariats et renforcer les partenariats existants;
- offrir des cours et autres possibilités d'apprentissage aux cadres et aux policiers de la police autochtone au Collège canadien de police (CCP) (SNP);
- communiquer efficacement à l'interne et à l'externe.

Principaux partenaires clés :

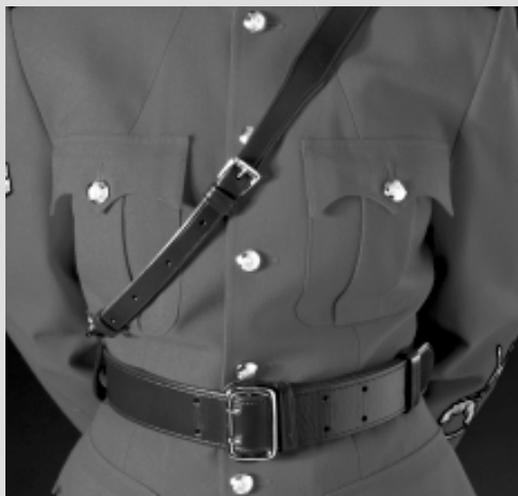
Communautés et chefs autochtones, minorités visibles, Justice Canada, MAINC, Bureau de l'Interlocuteur fédéral auprès des Métis et des Indiens non inscrits, CIC, Patrimoine canadien, DRHC, CNPC, procureurs généraux des provinces, Association des infirmières et infirmiers autochtones du Canada et représentants des services de santé provinciaux et territoriaux.

Indicateurs de rendement :

- Le changement dans le taux de criminalité dans chaque détachement servant une communauté autochtone :
 - taux de satisfaction de la clientèle
 - nombre de partenariats productifs.



Tableaux financiers



Priorités stratégiques

- ▶ Crime organisé
- ▶ Terrorisme
- ▶ Jeunesse
- ▶ Police internationale
- ▶ Servir les communautés autochtones

Visée stratégique

- ▶ Prévention et éducation
- ▶ Renseignements
- ▶ Enquêtes
- ▶ Application de la loi
- ▶ Protection

Tableau 1 : Sommaire des dépenses d'immobilisations, par programme et par secteur d'activité

(en millions de dollars)	Prévisions des dépenses 2002-2003	Dépenses prévues 2003-2004	Dépenses prévues 2004-2005	Dépenses prévues 2005-2006
Application de la loi				
Secteurs d'activité				
<input type="checkbox"/> Services de police fédérale	13,8	25,0	22,1	22,1
<input type="checkbox"/> Services de police de protection	10,5	0,6	0,6	0,6
<input type="checkbox"/> Services de police contractuelle	47,1	74,2	65,6	65,6
<input type="checkbox"/> Services nationaux de police	28,5	100,3	86,1	86,0
<input type="checkbox"/> Structure organisationnelle	91,0	8,9	8,9	5,9
<input type="checkbox"/> Services de maintien de la paix*	0,0	0,0	0,0	0,0
Total	190,9	208,9	183,3	180,1

*Nota : Les coûts du programme engagés par ce secteur d'activité sont entièrement recouverts en vertu d'une entente conclue avec l'ACDI.

Tableau 2 : Renseignements sur les dépenses des grands projets d'immobilisations

(en millions de dollars)	Coût total estimatif actuel	Prévisions des dépenses jusqu'au 31 mars 2003	Dépenses prévues 2003-2004	Dépenses prévues 2004-2005	Dépenses prévues 2005-2006	Besoins pour les exercices ultérieurs
A. Services de police fédérale						
1 Ontario - Détachement de Cornwall (demande d'APP)	9,7	0,4	2,5	5,9	0,0	0,0
B. Services de police contractuelle						
1 Alberta - Peace River - détachement (fin des travaux)	3,7	3,6	0,1	0,0	0,0	0,0
2 Territoires du Nord-Ouest - Inuvik - détachement (AM)	4,4	0,3	2,0	2,1	0,0	0,0
3 Saskatchewan - Saskatoon - Bureau de district (en construction)	13,4	2,5	6,4	3,0	0,0	0,0
4 Saskatchewan - Modernisation du système de télécommunication (AEP)	49,6	1,0	9,9	7,6	6,5	19,1
5 Manitoba - Selkirk - détachement (fin des travaux)	4,3	0,5	0,0	0,0	0,0	0,0
6 Manitoba - Cross Lake - détachement et logements familiaux (AM)	3,1	1,0	0,4	0,0	0,0	0,0
7 Nunavut - Iqaluit - QG de la Division V et détachement (demande d'APP)	12,6	0,1	2,3	3,8	4,2	1,7
8 Terre-Neuve et Labrador - Modernisation du système de télécommunication (AM)	42,3	0,3	15,1	5,5	0,8	7,2
9 Mise en oeuvre du système CIIDS (AEP)	17,2	0,8	1,2	1,2	1,2	1,2
10 Système d'incidents et de rapports de police (SIRP) (demande d'AEP et d'APP)	68,4	12,6	25,0	24,8	5,6	0,0
C. Services nationaux de police						
1 Système automatisé d'identification dactyloscopique (SAID) (AM)	9,3	1,9	1,6	1,6	1,6	1,6
2 Renouvellement du CIPC	130,1	27,0	30,0	30,5	0,0	0,0
3 Services de gestion de l'information des laboratoires (SGIL)	6,4	1,2	1,3	0,4	0,4	0,4
4 Dactyloscanneurs (AM)	17,5	1,8	2,3	2,3	2,3	2,3
5 Identification en temps réel (ITR)	106,0	1,2	2,8	25,0	32,0	45,0
6 Système d'accès régional au Système automatisé d'identification dactyloscopique (AM)	4,5	2,9	0,0	0,0	0,0	0,0
D. Structure organisationnelle						
1 Colombie-Britannique - Chilliwack - Centre de services de soutien de la Région du Pacifique (en construction)	14,9	2,3	0,8	0,0	0,0	0,0
2 Colombie-Britannique Vancouver - déménagement/plan directeur du QG de la Division E	69,0	0,3	0,2	0,2	0,2	68,2
3 Saskatchewan - Regina nouveau MesS, centre de formation centralisée (demande d'APP)	7,9	0,1	1,0	6,5	0,3	0,0
4 Saskatchewan - Regina - centre de formation centralisée, réseau de distribution électrique (demande d'APP)	5,3	0,1	0,0	1,9	1,2	2,1
5 Yukon - Whitehorse - QG de la division (demande d'APP)	16,5	0,0	0,0	0,3	1,0	15,2
6 Ontario - DG Ottawa - nouvel immeuble de trois étages (en construction)	14,2	10,6	2,5	0,0	0,0	0,0
7 Ontario - Ottawa - Acquisition d'un avion à turbopropulseurs	8,2	8,2	0,0	0,0	0,0	0,0
8 Ontario - Ottawa - Centre de formation tactique et d'entraînement aux armes	7,5	0,5	1,0	3,0	3,5	0,0
9 Nouvelle-Écosse - Halifax - QG de la division (demande d'APP)	21,0	0,2	0,0	0,0	6,3	14,7
10 Programme de réfection des cellules (en construction)	15,0	3,0	3,0	1,7	0,0	0,0
Autres						
Autres projets d'immobilisations contrôlés dont les coûts se situent entre 400 000 \$ et 3 000 000 \$		106,8	79,0	78,0	78,0	

Tableau 3 : Rapport d'étape sur les grands projets d'immobilisations
Rapport d'étape sur les grands projets de l'État
Projet de renouvellement du CIPC

L'information sur l'initiative Projet de renouvellement du CIPC est disponible sur notre site Web à :
www.rcmp-grc.gc.ca/rpp/rpp_2003_f.htm

Tableau 3 : Rapport d'étape sur les grands projets d'immobilisations
Rapport d'étape sur les grands projets de l'État
Projet d'Identification en temps réel (ITR)

L'information sur l'initiative Projet d'Identification en temps réel (ITR) est disponible sur notre site Web à :
www.rcmp-grc.gc.ca/rpp/rpp_2003_f.htm

Tableau 4 : Sommaire des paiements de transfert

(en millions de dollars)	Prévisions des dépenses 2002-2003	Dépenses prévues 2003-2004	Dépenses prévues 2004-2005	Dépenses prévues 2005-2006
Subventions				
Structure organisationnelle	44,1	40,6	40,6	24,6
Total des subventions	44,1	40,6	40,6	24,6
Contributions				
Services nationaux de police	0,3	0,4	0,4	0,4
Total des subventions et des contributions	44,5	41,0	41,0	25,0

Tableau 5 : Renseignements sur les programmes de paiements de transfert

(en millions de dollars)	Prévisions des dépenses 2002-2003	Dépenses prévues 2003-2004	Dépenses prévues 2004-2005	Dépenses prévues 2005-2006
Subventions				
Structure organisationnelle				
<input type="checkbox"/> Association des anciens de la GRC	1 900	1 900	1 900	1 900
<input type="checkbox"/> Association internationale des chefs de police	1 900	1 900	1 900	1 900
<input type="checkbox"/> Survivants de membres tués en service	1 430 000	1 535 000	1 535 000	1 535 000
<input type="checkbox"/> Pensions en vertu de la Loi sur la continuation des pensions de la GRC	23 000 000	23 000 000	23 000 000	23 000 000
<input type="checkbox"/> Indemnisation des membres de la GRC blessés dans l'exercice de leurs fonctions	19 643 000	16 000 000	16 000 000	Transfert au ministère des Anciens combattants
<input type="checkbox"/> Pensions aux familles des membres de la GRC tués en service	67 100	100 000	100 000	100 000
Total des subventions	44 143 900	40 638 800	40 638 800	24 638 800
Contributions				
Services nationaux de police				
<input type="checkbox"/> Contributions aux candidate de l'extérieur de la GRC qui suivent des cours au collège canadien de police	386 080	386 080	386 080	386 080
Total des contributions	386 080	386 080	386 080	386 080
Total des subventions et des contributions	44 529 980	41 024 880	41 024 880	25 024 880

Tableau 7 : Source des recettes disponibles et des recettes non disponibles

Recettes disponibles

(en millions de dollars)	Prévisions des dépenses 2002-2003	Dépenses prévues 2003-2004	Dépenses prévues 2004-2005	Dépenses prévues 2005-2006
<input type="checkbox"/> Services				
Services de police fédérale	0,0	0,0	0,0	0,0
Services de police contractuelle	972,7	972,1	936,6	931,7
Services de police de protection	33,3	0,0	0,0	0,0
<input type="checkbox"/> Frais de service				
Services nationaux de police	12,6	7,0	7,0	7,0
Structure organisationnelle	13,3	8,8	7,0	0,0
Total des recettes disponibles	1 031,9	987,9	950,5	938,7

Recettes non disponibles

(en millions de dollars)	Prévisions des dépenses 2002-2003	Dépenses prévues 2003-2004	Dépenses prévues 2004-2005	Dépenses prévues 2005-2006
<input type="checkbox"/> Privilèges, licences et permis	6,5	6,5	6,5	6,5
<input type="checkbox"/> Remboursement de dépenses d'années antérieures	2,7	2,7	2,7	2,7
<input type="checkbox"/> Rendement des investissements	0,1	0,1	0,1	0,1
<input type="checkbox"/> Services et frais de service	0,0	0,0	0,0	0,0
<input type="checkbox"/> Divers	3,2	3,2	3,2	3,2
<input type="checkbox"/> Produit de ventes	2,3	2,3	2,3	2,3
<input type="checkbox"/> Produit de l'aliénation de biens	5,3	5,3	5,3	5,3
Total des recettes non disponibles	20,1	20,1	20,1	20,1
Total des recettes disponibles et non disponibles	1 052,0	1 008,0	970,6	958,8

Tableau 8 : Coût net du programme pour l'exercice

(en millions de dollars)	Total
Dépenses nettes prévues	2 741,5
<i>Plus :</i> <i>Services reçus sans frais</i>	
Locaux fournis par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (TPSGC)	47,5
Contributions de l'employeur aux primes du régime d'assurance des employés et dépenses payées par le SCT	115,2
Indemnisation des victimes d'accidents du travail assurée par Développement des ressources humaines Canada	0,3
Traitements et dépenses connexes liés aux services juridiques fournis par le ministère de la Justice du Canada	2,6
	165,6
	2 907,1
Moins : Recettes disponibles	987,9
Moins : Recettes non disponibles	20,1
Coût net du programme pour 2003/2004	1 899,1

Tableau 13 : Diversification des modes de prestation des services

Le Centre national de décision en matière de rémunération

Contribution à l'organisation	État de la proposition de DMP	Date de la mise en oeuvre	Personne-ressource
Les activités de ce programme comprennent le traitement et la tenue à jour de toute l'information sur les pensions, l'émission de tous les paiements, ainsi que la fourniture d'un centre d'appel aux membres actifs et aux anciens membres. Le fournisseur de service devra également maintenir un site Web interactif pour les membres du régime.	La GRC procède actuellement à l'impartition des activités liées à l'administration du régime de retraite conformément à la <i>Loi sur la pension de retraite de la Gendarmerie royale du Canada</i> à un fournisseur de service du secteur privé.	La mise en oeuvre débutera le 1 ^{er} avril 2003.	Jeff Molson consultant au Centre national de décision en matière de rémunération (613) 993-8222 Jeffery.Molson@rcmp-grc.gc.ca

Service d'alimentation

Contribution à l'organisation	État de la proposition de DMP	Date de la mise en oeuvre	Personne-ressource
L'impartition des services d'alimentation fournis par les deux cafétérias de la GRC dans la région de la capitale nationale est conforme au cadre stratégique visant à faire de la GRC une organisation plus stratégique en mettant l'accent sur les compétences de base.	Les présentations au Conseil du Trésor ont été soumises au SCT pour examen.	1 ^{er} avril 2003	Terry Henry directeur général intérimaire, Service des acquisitions et contrats, (613) 993-3718 terry.henry@rcmp- grc.gc.ca

Examen de la DMP des garages de poste

Contribution à l'organisation	État de la proposition de DMP	Date de la mise en oeuvre	Personne-ressource
Réduction des frais généraux imputables à l'équipement des véhicules et à la gestion de la durée utile du parc automobile de la GRC.	L'analyse de rentabilisation a été terminée en décembre 2002, et l'État-major régional a approuvé un modèle de prestation de service visant les services qui ne sont pas offerts sur le marché et qui ne présentent pas de risque.	La mise en oeuvre débutera avant la fin de l'exercice 2002-2003 et devrait être terminée en septembre 2003.	Cheryl Bartell, directrice régionale, Gestion de l'actif et Passation de marchés Région du Nord-Ouest (204) 984-6107 Cheryl.Bartell@rcmp- grc.gc.ca

Plans et priorités relatifs aux initiatives de gestion du gouvernement du Canada



Priorités stratégiques

- ▶ Crime organisé
- ▶ Terrorisme
- ▶ Jeunesse
- ▶ Police internationale
- ▶ Servir les communautés autochtones

Visée stratégique

- ▶ Prévention et éducation
- ▶ Renseignements
- ▶ Enquêtes
- ▶ Application de la loi
- ▶ Protection

MODERNISATION DE LA FONCTION DE CONTRÔLEUR

La GRC s'est jointe au groupe pilote du projet de modernisation de la fonction de contrôleur en 1999-2000 puis, en avril 2000, elle a créé un bureau responsable de ce programme. La haute direction a adopté une approche axée sur le leadership, la bonne gestion et l'imputabilité, des éléments cruciaux de la participation de la GRC au groupe pilote. Nous demeurons fermement engagés envers ces grands principes.

Au terme d'une étape de deux ans du projet pilote qui a été couronnée de succès, la GRC a décidé d'établir le Bureau de la modernisation de la fonction de contrôleur (BMFC) sur une base permanente. Le 1^{er} avril 2002, le Bureau a été doté d'un directeur et d'un responsable de programme, et un poste est prévu pour un membre additionnel.

L'approche de la GRC pour la mise en oeuvre de la fonction moderne de contrôleur dans le cadre du projet pilote a fait l'objet d'un examen par le Bureau du vérificateur général du Canada (BVG) – à l'instar d'autres ministères et du SCT. Les commentaires du BVG font l'éloge de l'engagement solide de la GRC à l'égard de la fonction moderne de contrôleur et de son intégration à l'ensemble de l'organisation, ainsi que de l'efficacité de la stratégie générale de mise en oeuvre.

La fonction moderne de contrôleur continuera d'être un moteur clé du changement et de l'amélioration apportés à la gestion en 2003-2004. Le BMFC demeure partie prenante des progrès continus de la GRC dans la mise en application des seize recommandations formulées dans le Plan d'amélioration de la gestion (élaboré à partir des résultats de la vérification de la capacité de la GRC effectuée en 2000-2001). Les cinq sous-comités de l'État-major supérieur continueront de suivre les progrès réalisés.

L'initiative de modernisation de la fonction de contrôleur est étroitement liée au cadre stratégique de la GRC. L'adoption en cours de la méthodologie de gestion du rendement fondée sur le tableau de bord prospectif est la principale réponse au pilier de la fonction moderne de contrôleur.

Plans et priorités :

- Suivi actif et continu du Plan d'amélioration de la gestion de la GRC accompagné de rapports réguliers à l'État-major supérieur.
- La GRC terminera son initiative pilote d'établissement de rapports dans le cadre de la mise en application de la Stratégie d'information financière (SIF) et de la transition complète à la comptabilité d'exercice pour toutes les opérations. Le rapport final fera état des répercussions des changements apportés aux méthodes comptables et des améliorations à la gestion financière

découlant de la SIF. Il relèvera également toute difficulté à accéder à l'information versée dans les systèmes de gestion des finances, des actifs ou des ressources humaines de la GRC. En bout de ligne, les constatations de cette initiative pilote devraient aider la GRC à rendre compte avec plus d'exactitude des coûts liés à ses services de police à contrat et à améliorer ses relations avec ses nombreux partenaires contractuels.

- Mettre l'accent sur les besoins en formation liée à la fonction moderne de contrôleur. Revoir les profils de compétence pour l'ensemble de la GRC et veiller à ce que la formation nécessaire soit facilement accessible aux gestionnaires à la grandeur de l'organisation.
- Des initiatives de communication sont prévues afin de renforcer et d'élargir l'orientation, la connaissance et l'acceptation des principes de la fonction moderne de contrôleur à tous les niveaux de l'organisation.
- La GRC continuera de faire des contributions et d'échanger de l'information aussi bien en tant que participante au projet pilote et qu'en tant que « mentor », afin d'appuyer le SCT dans ses efforts pour aider d'autres ministères à entreprendre la mise en oeuvre de modernisation de la fonction de contrôleur. La GRC participe activement au Groupe de travail des sous-ministres sur la modernisation, au Conseil des sous-ministres adjoints sur la fonction de contrôleur et au Groupe de travail des directeurs généraux.



GRC EN DIRECT

Le développement rapide et l'adoption de mécanismes de prestation électronique basés sur Internet offrent à la GRC l'occasion d'élargir la prestation de ses services à son personnel et au public. L'Internet permet à la GRC de fournir au public de l'information à jour et bien structurée sur la sécurité publique et de solliciter ses commentaires.

Dans le discours du Trône de 1999, le gouvernement s'engageait à faire du Canada le pays le plus branché sur ses citoyens dans le monde, en permettant aux Canadiens d'accéder en ligne à toute l'information et à tous les services du gouvernement n'importe où, n'importe quand.

Le Secteur du dirigeant principal de l'information de la GRC, de concert avec les Services nationaux de communication, coordonne l'initiative du gouvernement en direct pour la GRC. Nous recourons déjà à la prestation de services en direct – dans le cadre de projets comme Fais le bon CHOIX... pour la vie (www.choix.org), une initiative « pour les jeunes par les jeunes » qui met l'accent sur les questions qui intéressent les jeunes, le programme de Signalement en direct des crimes économiques (RECOL) qui facilite le signalement de crimes économiques par les citoyens et le Centre d'apprentissage en ligne du Collège canadien de police qui offre des possibilités d'apprentissage à distance à tous les membres des services de police et organismes d'application de la loi canadiens.

La GRC travaille activement avec de nombreux partenaires à la mise en oeuvre de ces initiatives dans le cadre de projets de portails centrés sur les citoyens. Nous avons aussi comme priorité de faciliter l'interopérabilité des systèmes d'information de l'ensemble des partenaires du système de justice et de mener à bien le projet pilote de rationalisation de la prestation des services au moyen de processus électroniques, conjointement avec Santé Canada et l'Agence des douanes et du revenu du Canada. Nous commencerons par offrir et intégrer l'information en direct pour l'ensemble des secteurs d'activité de la GRC, soit directement sur notre site Internet (<http://www.rcmp-grc.gc.ca>), soit en association avec le Solliciteur général du Canada sur son portail de la Sécurité publique (<http://www.safecanada.ca>). L'information et les services présentés correspondront à ceux offerts sur les autres canaux (téléphone, courrier, contact personnel, kiosque).

Plans et priorités :

- rassembler l'information et effectuer des analyses de rentabilisation des projets d'expansion du contenu et des services présentés sur les sites, et en établir l'ordre de priorité en fonction de la nature et de l'étendue des besoins et des attentes des clients sur Internet;
- lancer la nouvelle image de la GRC sur le Web au moyen d'un nouveau portail;

- préparer d'autres initiatives qui seront présentées au Conseil du Trésor et commencer à travailler sur celles qui sont approuvées;
- travailler à l'atteinte des objectifs d'interopérabilité au sein du Système de justice intégrée et avec les organisations/juridictions externes du secteur de la justice.

INITIATIVE D'AMÉLIORATION DES SERVICES

Nous demeurons engagés à améliorer la prestation de nos services. Une des pierres angulaires de l'élaboration du tableau de bord prospectif (TBP) a été l'adoption d'une approche visant à obtenir une rétroaction systématique sur le niveau de satisfaction et la qualité des services fournis à nos clients et aux communautés. Nous avons procédé récemment à un exercice rigoureux de demande de proposition (DP) afin d'établir des méthodologies de sondage pour déterminer les données de référence; nous en sommes actuellement à l'étape de l'octroi du contrat sur appel d'offres en vue de la conception des sondages.

Nos efforts pour améliorer les services vont au-delà de la satisfaction des clients; ils visent la satisfaction à tous les niveaux, les employés, les bénévoles, les partenaires et les intervenants. Le TBP nous permettra d'étendre notre initiative d'amélioration des services à tous les secteurs d'activité de l'organisation.

STRATÉGIE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE (SDD)

Le programme de mise en oeuvre de la SDD 2000 a été entravé par l'absence d'un système de gestion de l'environnement (SGE) entièrement opérationnel. Les pressions et les contraintes ont retardé à la fois la mise en place du SGE et la réalisation de nos engagements en matière de développement durable. L'absence de données de référence complètes a aussi contribué à repousser le calendrier. Nous nous pencherons sur ces deux questions dans les deux prochaines années et nous corrigerons les lacunes sur le plan des données de référence afin de remplir les engagements pris dans la SDD.

La GRC a entrepris d'harmoniser ses systèmes de gestion de l'environnement et de développement durable avec les principes de la fonction moderne de contrôleur. Les principes de planification, de mise en oeuvre, de contrôle et d'évaluation sont similaires et nous permettront de passer d'une approche de commandement et de contrôle à une approche de délégation et de rendement.

Nous procéderons à une étude de la question dont les résultats détermineront l'orientation de la prochaine SDD. Cette étude reposera sur une vaste consultation auprès des représentants des régions et de la Direction générale à Ottawa.

Les principes du tableau de bord prospectif seront utilisés comme fondement à l'imputabilité pour la prochaine SDD.

La GRC continuera de former des partenariats avec d'autres ministères, comme Ressources naturelles Canada, TPSGC et Environnement Canada, pour l'élaboration et la mise en oeuvre de sa SDD.

Pour de plus amples renseignements sur la SDD 2000 de la GRC, consultez notre site Web à : http://www.rcmp-grc.gc.ca/html/sustain_f.htm. Vous y trouverez également de l'information sur notre Système de gestion de l'environnement.

Stratégie de développement durable

Objectifs et thèmes	Résultats prévus
Gouvernance : Élaboration continue d'un cadre visant à assurer la durabilité de l'environnement	<ul style="list-style-type: none"> opérationnalisation d'une page Web de la banque de données en ligne sur le développement durable mise en place d'un programme de formation pour les employés de la GRC poursuites des efforts pour déterminer les répercussions sociales, environnementales et économiques des activités mise en oeuvre d'un cadre détaillé de mesure du rendement et d'établissement de rapports
Gestion des matières dangereuses	<ul style="list-style-type: none"> élaboration d'un processus de saisie de l'inventaire de base élaboration d'un programme de sensibilisation
Gestion des sites contaminés	<ul style="list-style-type: none"> mise en oeuvre d'un programme de gestion pour les dix prochaines années élaboration de cadres de suivi, d'établissement de rapports et de comptabilité financière
Conservation d'énergie et gestion du parc automobile	<ul style="list-style-type: none"> poursuite des efforts pour atteindre les objectifs de l'Initiative fédérale Prêcher par l'exemple (IFFPPE)
Recours accru à la conception d'immeubles écologiques	<ul style="list-style-type: none"> rédaction de clauses génériques pour les demandes de proposition intégration de la conception écologique dans le Système de réalisation des projets
Réduction des déchets solides	<ul style="list-style-type: none"> élaboration de modalités d'évaluation et de contrôle
Conservation de l'eau et évaluation de la qualité	<ul style="list-style-type: none"> élaboration d'initiatives de formation et de sensibilisation élaboration d'une protocole d'évaluation des puits
Formation, sensibilisation et communication	<ul style="list-style-type: none"> élaboration d'un atelier sur l'environnement élaboration d'une formation générale pour sensibiliser les cadets publication de trousse de communication, de brochures et de documents d'information



INITIATIVE SUR LE SECTEUR BÉNÉVOLE

L'initiative sur le secteur bénévole est une initiative conjointe visant à renforcer les moyens d'action du secteur bénévole et à améliorer sa relation avec le gouvernement du Canada. Alors que la première étape prenait fin à l'automne 2002, une bonne partie du travail se poursuivra jusqu'en 2005.

Avec plus de 75 000 bénévoles engagés dans une foule d'activités partout au pays – les services d'aide aux victimes, la recherche et le sauvetage, le programme de gendarmes auxiliaires – la GRC fait figure de leader dans ses partenariats avec les citoyens visant le mieux-être de la communauté. Compte tenu de notre relation cruciale avec les bénévoles, nous continuerons de jouer un rôle actif tout comme nous l'avons fait dans les premières étapes de l'Initiative, notamment :

- en participant au développement de l'Initiative sur le bénévolat du gouvernement du Canada;
- en apportant une contribution substantielle à la rédaction d'un *accord conjoint* et du *Code des bonnes pratiques pour le dialogue sur les politiques*;
- en participant au processus de Participation du secteur à l'élaboration des politiques ministérielles (PSEPM);

- en participant à la planification des célébrations du gouvernement fédéral entourant l'Année internationale des volontaires (2001).

Pour la mise en oeuvre des prochaines étapes, la GRC s'est engagée à :

- suivre et évaluer les projets de la PSEPM que nous parrainons seuls ou conjointement avec les ministères du Solliciteur général et de la Justice;
- demander l'avis et les conseils de nos collègues du Groupe de travail sur le secteur bénévole concernant la mise oeuvre du *Code de bonnes pratiques pour le dialogue sur les politiques* afin d'appuyer l'élaboration de nos priorités stratégiques;
- désigner un représentant principal chargé de promouvoir le *Code de bonnes pratiques pour le dialogue sur les politiques* et de rendre compte de nos progrès.

Initiatives collectives



Priorités stratégiques

- ▶ Crime organisé
- ▶ Terrorisme
- ▶ Jeunesse
- ▶ Police internationale
- ▶ Servir les communautés autochtones

Visée stratégique

- ▶ Prévention et éducation
- ▶ Renseignements
- ▶ Enquêtes
- ▶ Application de la loi
- ▶ Protection

L'importance croissante accordée depuis quelques années aux initiatives collectives et à leurs résultats fait écho à la volonté de plus en plus marquée des Canadiens et des parlementaires de comprendre et d'évaluer la contribution collective des ministères et organismes à l'atteinte des résultats. Les résultats collectifs s'entendent des initiatives auxquelles participent plus d'un secteur de compétence, organisme, ministère ou partenaire en vue de la réalisation d'objectifs communs.

Dans ses activités quotidiennes, la GRC s'appuie dans une large mesure sur multiples partenaires pour fournir aux Canadiens les meilleurs services qui soient. Elle participe à une multitude d'initiatives collectives interministérielles et multijuridictionnelles et est déterminée à améliorer la qualité de l'information sur son rendement. L'information qui suit constitue un pas dans cette direction.

Initiative collective	Engagement à l'égard des résultats clés	Liste des partenaires	Fonds alloués par les partenaires (en millions \$)	Résultats prévus
Programme de valorisation des cadets autochtones (PVCA)	Fournir un service adaptée à la culture	Resp. : GRC DRHC Province de Terre-Neuve et du Labrador	0,3 \$	Possibilité de carrière pour les Autochtones qui ne satisfont pas aux critères d'admission à la GRC Service adapté à la culture

Initiatives collectives

Initiative collective	Engagement à l'égard des résultats clés	Liste des partenaires	Fonds alloués par les partenaires (en millions \$)	Résultats prévus
Programme de formation à l'intention des jeunes Autochtones	Donner aux jeunes Autochtones une formation et une expérience policière	Resp. : GRC MAINC	0,100 \$ (Financement prévu de DRHC)	Motivation des jeunes à parfaire leur éducation Facilitation du recrutement des Autochtones à la GRC

Initiative collective	Engagement à l'égard des résultats clés	Liste des partenaires	Fonds alloués par les partenaires (en millions \$)	Résultats prévus
Projet d'analyse des contrefaçons (PAC)	Constituer une base de données primaires pour la gestion des renseignements sur les contrefaçons, afin de pouvoir mettre davantage l'accent sur l'application de la loi et des campagnes d'information visant à décourager le faux-monnayage	Resp. : GRC Banque du Canada	0,1 \$	Réduction prévue du nombre de faux billets Sensibilisation accrue du public au chapitre de la détection des faux billets Confiance accrue des consommateurs et des détaillants dans la monnaie canadienne

Initiative collective	Engagement à l'égard des résultats clés	Liste des partenaires	Fonds alloués par les partenaires (en millions \$)	Résultats prévus
Intervention chimique, biologique, radiologique et nucléaire (CBRN)	Accroître le niveau de préparation et la rapidité d'intervention en ce qui a trait au soutien scientifique et technologique des enquêtes criminelles et sur le terrorisme	Initiative de recherche et de technologie CBRN (IRTC), une initiative interministérielle qui comprend le Bureau de la protection des infrastructures essentielles et de la protection civile (BPIEPC) et divers ministères	Non disponible	Accroître la capacité d'intervention en cas d'incidents CBRN possibles ou potentiels

Initiative collective	Engagement à l'égard des résultats clés	Liste de partenaires	Fonds alloués par les partenaires (en millions \$)	Résultats prévus
Projet d'analyse des contrefaçons (PAC)	Constituer une base de données primaires pour la gestion des renseignements sur les contrefaçons, afin de pouvoir mettre davantage l'accent sur l'application de la loi et des campagnes d'information visant à décourager le faux-monnayage	Resp. : GRC Banque du Canada	0,1 \$	Réduction prévue du nombre de faux billets Sensibilisation accrue du public au chapitre de la détection des faux billets Confiance accrue des consommateurs et des détaillants dans la monnaie canadienne

Initiatives collectives

Initiative collective	Engagement à l'égard des résultats clés	Liste de partenaires	Fonds alloués par les partenaires (en millions \$)	Résultats prévus
Examens des contrefaçons - Documents de voyage	Élargir les bases de données et acquérir de l'expertise dans les documents de voyage utilisés dans le contexte du terrorisme international	CIC MAECI (Bureau des passeports) SCRS DRHC Bureaux des véhicules automobiles Services d'immigration et de naturalisation des É.-U. Service secret des É.-U.	GRC : 0,400 \$	Accroître le niveau de préparation et la rapidité d'intervention à l'appui des enquêtes sur des documents de voyage

Initiative collective	Engagement à l'égard des résultats clés	Liste de partenaires	Fonds alloués par les partenaires (en millions \$)	Résultats prévus
Base de données sur les sources de diamants	Créer une base de données qui aidera à réduire l'infiltration du crime organisé dans l'industrie du diamant canadienne	De Beers, Rio Tinto, BHP Minerals, Ashton Mining, Argyle Diamonds	GRC : réaffectation interne Un poste financé dans le cadre du MC sur le crime organisé	Fournir un soutien accru à la prévention et aux enquêtes pour assurer l'application de la loi dans les domaines d'activité illicite liée au diamant

Initiative collective	Engagement à l'égard des résultats clés	Liste des partenaires	Fonds alloués par les partenaires (en millions \$)	Résultats prévus
<p>Initiatives de lutte contre la violence familiale</p>	<p>L'objectif de l'initiative de lutte contre la violence familiale est de réduire la violence familiale au Canada. La stratégie fédérale vise à sensibiliser le public aux facteurs de risque de la violence familiale et à la nécessité de participer à la résolution du problème; à renforcer la capacité du système de justice pénale et des réseaux d'hébergement à répondre aux besoins; et à appuyer les efforts de collecte de données, de recherche et d'évaluation visant à mettre au point des interventions efficaces.</p>	<p>Société canadienne d'hypothèque et de logement Justice Patrimoine canadien GRC Statistiques Canada Condition féminine Canada MAINC DRHC CIC SCC MDN BCP</p>	<p>7 \$ (La GRC reçoit 0,45 M\$ par année.)</p>	<p>Élaboration de politique et de programmes fédéraux efficaces, efficients et coordonnés sur les questions de violence familiale</p> <p>Prévention accrue et intervention améliorée en matière de violence familiale</p> <p>Élaboration et mise en oeuvre d'activités visant à réduire la violence familiale</p> <p>Sensibilisation accrue du public afin de réduire la tolérance de la société à l'égard de la violence familiale</p> <p>Diminution de la violence familiale au Canada</p>

Initiatives collectives

Initiative collective	Engagement à l'égard des résultats clés	Liste des partenaires	Fonds alloués par les partenaires (en millions \$)	Résultats prévus
Programmes des explosifs du Service des laboratoires judiciaires	Appuyer la priorité du Soliciteur général relative à la détection et à la protection et appuyer directement l'application de la loi et le renseignement en apportant aux enquêteurs l'aide dont ils ont besoin dans l'analyse pré et post explosion pour détecter la présence d'explosifs et déterminer les tendances et les modus operandi des terroristes en établissant des liens entre les incidents	FBI, BATF, Département de la Justice des É.-U. RNC an, Fabricants d'explosifs, Victoria Police Forensic Science Center en Australie	GRC : 0,83 \$	Amélioration de la capacité de prévenir les incidents impliquant des explosifs, ainsi que la capacité d'intervenir et de poursuivre les contrevenants

Initiative collective	Engagement à l'égard des résultats clés	Liste de partenaires	Fonds alloués par les partenaires (en millions \$)	Résultats prévus
Fraude par télémarketing	Réduire l'ampleur de la fraude par télémarketing au Canada	Resp. : GRC FBI OPP Industrie Canada Douanes É.-U. Postes É.-U.	0,10 \$	Réduction du nombre de victimes de fraude par télémarketing Sensibilisation accrue aux risques du télémarketing Instauration de la confiance dans le commerce électronique

Initiative collective	Engagement à l'égard des résultats clés	Liste de partenaires	Fonds alloués par les partenaires (en millions \$)	Résultats prévus
Groupe d'étude sur l'immigration	Arrêter et excluser les criminels dangereux qui se trouvent au Canada et qui sont assujettis aux lois sur l'immigration	Resp. : GRC (12 postes à la Section des questions d'immigration et de passeports) CIC (6 agents d'immigration)	GRC : 1,6 \$	Confiance accrue dans le système d'immigration Réduction du risque que des criminels s'associent au crime organisé

Initiative collective	Engagement à l'égard des résultats clés	Liste de partenaires	Fonds alloués par les partenaires (en millions \$)	Résultats prévus
Équipes intégrées de la police des frontières (EIPF)	Contribuer à la sécurité nationale et protéger les Canadiens contre le terrorisme, le crime organisé et toute autre forme de criminalité à la frontière, tout en assurant la circulation sûre et efficace des personnes et des marchandises à l'échelle internationale	GRC CIC ADRC Patrouille frontalière É.-U. Garde côtière É.-U. Tous les services de police locaux le long de la frontière	GRC : 125,0 \$ sur cinq ans (25 M\$/année)	Protection de la souveraineté canadienne Facilitation du commerce et de la circulation des personnes à la frontière et fermeture de la frontière à la criminalité

Initiatives collectives

Initiative collective	Engagement à l'égard des résultats clés	Liste des partenaires	Fonds alloués par les partenaires (en millions \$)	Résultats prévus
Équipes intégrées de la sécurité nationale (EISN)	Intervention intégrée afin d'enquêter sur les menaces à la sécurité nationale	Resp. : GRC SCRS ADRC CIC Services de police provinciaux et municipaux	Aucune affectation précise Le financement de la participation fédérale est la responsabilité des organismes participants. La GRC est responsable du financement pour les services de police provinciaux et municipaux.	Capacité accrue de détecter les menaces à la sécurité nationale et d'intervenir

Initiative collective	Engagement à l'égard des résultats clés	Liste des partenaires	Fonds alloués par les partenaires (en millions \$)	Résultats prévus
Initiative intégrée pour le contrôle des produits de la criminalité (IICPC)	Faire obstacle au financement du crime organisé et du terrorisme en saisissant et en confisquant les biens des groupes criminels ou terroristes et des organismes collecteurs de fonds	Resp. : GRC SGC [participants à l'IICPC : Justice, TPSGC, DGBS, DGJ, ADRC (Impôt et investissement), services de police provinciaux et municipaux] CANAFE secteur financier (p.ex. ABC)	42,6 \$	Saisie et confiscation des biens appartenant à des groupes et à des particuliers impliqués dans des activités criminelles ou dans la collecte de fonds à des fins terroristes Réduction des incitatifs et de l'impact sur la société canadienne

Initiative collective	Engagement à l'égard des résultats clés	Liste des partenaires	Fonds alloués par les partenaires (en millions \$)	Résultats prévus
MDMA (ectasy)	Mettre en oeuvre un projet conjoint visant à déterminer l'ampleur de l'importation d'ectasy et à identifier les organisations internationales impliquées	GRC/DEA (projet conjoint)	Aucune affectation précise Budgets existants	Identification des groupes impliqués dans l'importation Sélection de cibles communes aux fins d'enquêtes et de poursuites

Initiative collective	Engagement à l'égard des résultats clés	Liste des partenaires	Fonds alloués par les partenaires (en millions \$)	Résultats prévus
Mesures pour lutter contre le crime organisé	Mettre en application la législation contre le crime organisé et appuyer diverses initiatives en matière de renseignement et d'enquête, de recherche et d'élaboration de politiques, de consultation et de formation législative	Resp. : SGC GRC Justice	30,0 \$ 19,43 \$ 1,32 \$	Meilleure coordination entre les organismes fédéraux d'application de la loi grâce à l'amélioration des méthodes de collecte et d'analyses des renseignements et au soutien accru aux enquêtes

Initiatives collectives

Initiative collective	Engagement à l'égard des résultats clés	Liste des partenaires	Fonds alloués par les partenaires (en millions \$)	Résultats prévus
Stratégie nationale de prévention du crime	Poursuivre les efforts de la GRC en matière de prévention du crime par le développement social	Justice (Centre national de prévention du crime) SGC	45 \$ (La GRC reçoit 0,675 \$ par année.)	Élaboration d'un module de formation et de projets pilotes sur la prévention du crime par le développement social Accent mis sur les communautés qui ont le plus de besoins (p. ex. suicide, syndrome d'intoxication foetale à l'alcool, engagement des jeunes)

Initiative collective	Engagement à l'égard des résultats clés	Liste des partenaires	Fonds alloués par les partenaires (en millions \$)	Résultats prévus
Index national de justice pénale (INJP)	Accroître la connectivité entre les systèmes d'information de la justice pénale	SGC ADRC CIC Justice SCT	Aucune affectation précise	Amélioration de la capacité de présenter l'information sur un grand nombre d'incidents et d'occurrences

Initiative collective	Engagement à l'égard des résultats clés	Liste des partenaires	Fonds alloués par les partenaires (en millions \$)	Résultats prévus
Enquêtes nationales sur les fraudes en valeurs mobilières	Réduire la fraude en valeurs mobilières et accroître la confiance des investisseurs dans le marché financier canadien	Resp. : GRC CMVO Organismes provinciaux de réglementation du commerce des valeurs mobilières	0,450 \$	Diminution du nombre de fraudes en valeurs mobilières Confiance accrue des investisseurs

Initiative collective	Engagement à l'égard des résultats clés	Liste des partenaires	Fonds alloués par les partenaires (en millions \$)	Résultats prévus
RECOL : Signalement en direct des crimes économiques	Accroître l'efficacité du processus de collecte des plaintes pour fraude ainsi que l'échange d'information avec les organismes d'application de la loi nationaux, les organismes de réglementation et les partenaires internationaux	Resp. : GRC OPP FBI Pays membres du G8	0,735 \$	Amélioration des processus de collecte des données et d'échange de l'information Confiance accrue dans le commerce électronique

Initiatives collectives

Initiative collective	Engagement à l'égard des résultats clés	Liste des partenaires	Fonds alloués par les partenaires (en millions \$)	Résultats prévus
Groupe des enquêtes spéciales (GES)	Empêcher les groupes criminels organisés et les terroristes d'entrer au Canada en tentant de corrompre les employés des ambassades ou des missions canadiennes, ou de les inciter à commettre un acte illicite	CIC MAECI	GRC : 0,405 \$	Réduction du risque que des criminels ou des terroristes étrangers entrent au Canada

Initiative collective	Engagement à l'égard des résultats clés	Liste des partenaires	Fonds alloués par les partenaires (en millions \$)	Résultats prévus
Évaluation de la menace relative à la vulnérabilité des ports	Détecter les menaces criminelles et terroristes possibles pour la sécurité dans les ports	Resp. : Transports Canada GRC MDN ADRC Services de police prov. et mun.	Aucune affectation précise Budgets existants	Participation à la rédaction d'un mémoire au Cabinet visant à déterminer les ressources nécessaires pour améliorer la sécurité dans les ports

Initiative collective	Engagement à l'égard des résultats clés	Liste des partenaires	Fonds alloués par les partenaires (en millions \$)	Résultats prévus
Projet-pilote de la Police de la circulation dans le Sud de l'Alberta	Assurer l'efficacité des services de la Police de la circulation	Resp. : GRC ACCP, Transports Canada, OPP, Université de l'Alberta, Alberta Center for Injury Control and Research, Alberta Motor Association, ministère de la Santé, ministère des Transports, industrie gazière et pétrolière de l'Alberta	0,5 \$	Amélioration de la sécurité publique sur les routes du pays grâce à la sensibilisation et à l'application de la loi Réduction des décès et des blessures graves attribuables aux accidents de la route

Initiative collective	Engagement à l'égard des résultats clés	Liste des partenaires	Fonds alloués par les partenaires (en millions \$)	Résultats prévus
Mission des Nations Unies au Kosovo	Assurer l'affectation rapide et économique de policiers canadiens aux opérations de soutien de la paix Renforcer la réputation du Canada sur la scène internationale Améliorer la qualité des services offerts par la police au chapitre des opérations de soutien de la paix internationales	Resp. : MAECI/ACDI SGC, Opérations de maintien de la paix des Nations Unies, Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe et 28 services de police canadiens	20,3 \$	Protection et promotion des droits humains

Initiatives collectives

Initiative collective	Engagement à l'égard des résultats clés	Liste des partenaires	Fonds alloués par les partenaires (en millions \$)	Résultats prévus
Programme canadien sur les crimes de guerre	Veiller à ce que le Canada ne devienne pas un refuge pour les criminels de guerre	CIC (resp.) Justice GRC	Non disponible	Réduction du nombre de criminels de guerre qui entrent au Canada, grâce à la prévention, à l'extradition et à la poursuite des criminels de guerre

Autres renseignements



Priorités stratégiques

- ▶ Crime organisé
- ▶ Terrorisme
- ▶ Jeunesse
- ▶ Police internationale
- ▶ Servir les communautés autochtones

Visée stratégique

- ▶ Prévention et éducation
- ▶ Renseignements
- ▶ Enquêtes
- ▶ Application de la loi
- ▶ Protection

Pour obtenir de plus amples renseignements sur ce rapport :

Renseignements sur le rendement :

Geoff Gruson, sous-commissaire par interim
Orientation stratégique
Gendarmerie royale du Canada
Immeuble Nicholson, bureau H 409
1200, promenade Vanier
Ottawa (ON) K1A 0R2

Téléphone : (613) 993-2323
Télécopieur : (613) 993-4453
Courriel : geoff.gruson@rcmp-grc.gc.ca

Renseignements financiers :

David Baxter, directeur général des Finances
par intérim
Gestion générale et Contrôle
Gendarmerie royale du Canada
Immeuble Coventry, 4^e étage
440, chemin Coventry
Ottawa (ON) K1A 0R2

Téléphone : (613) 993-0461
Télécopieur : (613) 993-4030
Courriel : david.baxter@rcmp-grc.gc.ca

À propos des publications mentionnées dans ce rapport :

Services nationaux de communication

Téléphone : (613) 993-1088
Télécopieur : (613) 993-0953

Pour des renseignements généraux sur la GRC :

Téléphone : (613) 993-7267
Courriel : www.rcmp.ca/contact/index_f.htm
www.rcmp.ca/contact/index_e.htm

Autres sites Internet de la GRC :

Services de police communautaires
Programme des représentants
des relations fonctionnelles
Comité externe d'examen
Site d'apprentissage
Initiative d'apprentissage relative à la lutte
au crime organisé

www.rcmp-grc.gc.ca/ccaps/compol_f.htm

www.rcmp-grc.gc.ca/html/srr_f.htm
www.erc-cee.gc.ca
www.rcmp-learning.org

www.rcmp-grc.gc.ca/organizedcrime/index_f.htm

Sites Internet d'organismes partenaires :

Service canadien du renseignement de sécurité
Service correctionnel Canada
Ministère de la Justice
Ministère du Solliciteur général du Canada
Ministère des affaires étrangères
et du Commerce international
Commission nationale des libérations conditionnelles
Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada

www.csis-scrs.gc.ca
www.csc-scc.gc.ca
www.canada.justice.gc.ca
www.sgc.gc.ca

www.dfait-maeci.gc.ca
www.npb-cnlc.gc.ca
www.tbs-sct.gc.ca

Autres sites d'intérêt :

Rapport annuel du SCRC sur le crime
organisé au Canada -2001
Commission des plaintes du public contre la GRC

www.cisc.gc.ca
www.cpc-cpp.gc.ca

Fais le bon CHOIX... pour la vie (CHOIX)
Site sur le Renouveau de la justice
pour les jeunes du ministère de la Justice
Santé Canada
Développement des Ressources humaines Canada
Commission interaméricaine de lutte
contre l'abus des drogues
Centre international pour la prévention de la criminalité
Interpol
Centre national de prévention du crime
Centre national d'information sur la
violence dans la famille

www.choix.org

www.canada.justice.gc.ca/en/ps/yj/index.html
www.hc-sc.gc.ca
www.hrdc-drhc.gc.ca

www.cicad.oas.org
www.crime-prevention-intl.org/french
www.interpol.int/default.asp
www.crime-prevention.org

www.hc-sc.gc.ca/pphb-dgspsp/publicat/ffh-sfa/vol6-1/ff6-1d_f.html
www.volunteer.ca

Bénévoles Canada

Index

A

acronymes, 5

ADN, 5, 7, 28

C

Cadre stratégique, 14

 priorités stratégiques, 9, 11, 14, 20, 33-37

 stratégies de gestion, 14, 15

 visée stratégique, 14, 15

Centre d'information de la police canadienne, 5, 7, 40

Collège canadien de police, 5, 25, 28, 37, 46

communautés autochtones, 9, 11, 14, 15, 17, 19, 21, 36-37

crime organisé, 9, 11, 14, 17, 19, 20, 33

D

Déclaration de la direction, 10

dépenses prévues, 31, 32, 39-41, 43

Discours du Trône, 9, 19, 46

F

Fonction moderne de contrôleur, 11, 45-46

G

GRC en direct, 46

I

Initiatives collectives, 49-60

Initiative d'amélioration des services, 47

Initiatives de gestion du gouvernement du Canada, 45-49

Initiative sur le secteur bénévole, 49

J

jeunesse, 9, 11, 14, 15, 17, 19, 20, 35

justice réparatrice/alternative, 15, 35, 36

M

mandat, 13

Message du Commissaire, 9

Message du Ministre, 7

mission, 13

O

organisation

 structure de gestion de la GRC, 23

P

personnes-ressources, 43-44, 65

Plans et priorités, 33-36, 45-49

police communautaire, 27

police intégrée, 9, 11, 13, 14, 16, 19, 20

police internationale, 9, 11, 14, 15, 17, 21, 36

prologue, 11

R

Rapport sur le rendement, 11

renseignements criminels, 25, 28

S

satisfaction des clients, 36, 37, 47

secteurs d'activité, 11, 17, 25, 27

 Services de maintien de la paix, 5, 17, 25, 29, 32, 39

 Services de police contractuelle, 5, 17, 25, 27, 31, 39, 40, 42

 Services de police de protection, 5, 17, 25, 29, 32, 39, 42

 Services de police fédérale, 5, 17, 25, 27, 32, 39, 40, 42

 Services nationaux de police, 5, 17, 25, 28, 32, 39, 40, 41, 42

Service canadien de renseignements criminels, 5, 7, 40

Service des laboratoires judiciaires, 5, 25, 28

sites Web, 19, 46, 47, 65-66

Stratégie de développement durable, 48

T

tableaux financiers, 31, 39-44

Tendances, 20

terrorisme, 9, 11, 14, 17, 19, 20, 34

V

vision

 GRC, 13

 Commissaire, 13

Appendices



Priorités stratégiques

- ▶ Crime organisé
- ▶ Terrorisme
- ▶ Jeunesse
- ▶ Police internationale
- ▶ Servir les communautés autochtones

Visée stratégique

- ▶ Prévention et éducation
- ▶ Renseignements
- ▶ Enquêtes
- ▶ Application de la loi
- ▶ Protection

Tableau 3 : Rapport d'étape sur les grands projets d'immobilisations

Rapport d'étape sur les grands projets de l'État

Projet de renouvellement du CIPC

1. Description

Le 23 mars 1999, le Cabinet a approuvé le développement du Réseau canadien d'information sur la sécurité publique (RCISP), un élément fondamental du cadre de réalisation du programme du gouvernement fédéral en matière de sécurité publique. La solution globale que constitue le RCISP prévoit la modernisation de l'infrastructure de la justice pénale et l'établissement de liens entre ses éléments, notamment par le Renouvellement du CIPC et l'Index national de justice pénale (INJP).

Le Centre d'information de la police canadienne (CIPC) est le seul service national à appuyer la sécurité publique en permettant un échange efficace de l'information entre les divers partenaires et organismes d'application de la loi au pays et à l'étranger. Le CIPC a trente ans et a besoin d'une technologie moderne.

L'INJP, qui permettra l'échange d'information entre les organismes et les sphères de compétence, sera administré par la GRC, mais gouverné par l'ensemble des intervenants de la justice pénale. Sorte de passerelle nationale, il permettra aux partenaires de la justice pénale et aux organismes internationaux d'accéder aux données essentielles sur les crimes et les contrevenants.

En mai 2002, l'État-major supérieur de la GRC a approuvé la restructuration du Projet de renouvellement du CIPC afin de mieux répondre à la portée du projet. Le Renouvellement du CIPC a ainsi été divisé en deux grandes initiatives :

Modernisation du CIPC

Projet 1 - Protection des communications
Projet 2 - Modernisation du CIPC

Index national de justice pénale

Version 1 (connexion de l'ADRC, de CIC et de la GRC)
Autres versions à définir

En septembre 2002, une nouvelle équipe de gestion du projet a été formée et on a entrepris de restructurer les plans et l'ensemble des travaux du projet.

2. Organisme directeur et organismes participants

La GRC est l'organisme responsable du projet. Le chef des Services nationaux de police de la GRC en est le parrain, tandis que le dirigeant principal de l'Information est responsable de la réalisation des améliorations technologiques qui y sont associées. Le Conseil supérieur du projet de renouvellement du CIPC et les comités directeurs sont formés de représentants de la GRC, du ministre du Solliciteur général, du Secrétariat du Conseil du Trésor et de Travaux publics et Services gouvernementaux Canada. Le Comité consultatif du CIPC et le Comité consultatif de l'IJI participent également à la supervision du projet.

3. Entrepreneur principal et sous-traitants principaux

Les entrepreneurs principaux sont :

ADGA (Québec) Ltée
200, boul. Montcalm, bureau 200
Hull (Québec) J8Y 3B5

CGI Group Inc
275, rue Slater
Ottawa (Ontario) K1P 5H9

EDS Canada Inc
45, rue O'Connor, bureau 500
Ottawa (Ontario) K1P 1A4

FMP/Flaman Management Partners Ltd.
331, rue Cooper, bureau 503
Ottawa (Ontario) K2P 0G5

D'autres entrepreneurs devraient être retenus afin de voir au développement et à la mise en œuvre du projet. Si le besoin se fait sentir, d'autres entrepreneurs seront sollicités pour fournir des compétences, du matériel informatique ou des logiciels particuliers.

4. Principaux jalons

Le 15 avril 1999, le Conseil du Trésor a donné son approbation préliminaire à l'ensemble du projet et son approbation effective au Projet 1 et à l'étape de définition des projets 2, 3 et 4. On prévoyait que le projet s'étendrait sur 48 mois et coûterait 115 millions de dollars. Le 29 mars 2001, les membres du Conseil du Trésor ont donné leur approbation effective à l'attribution d'une somme de 52,6 millions de dollars pour les phases 1 et 2 du Projet 2. Après révision, on estime qu'il faudra 130,1 millions de dollars et 72 mois au total pour terminer le projet. Cette hausse de coût et la prolongation du projet sont attribuables à différents facteurs, y compris la complexité imprévue du développement et des tests, ainsi que les événements du 11 septembre qui ont obligé le personnel opérationnel affecté au Projet 2 à se consacrer à d'autres priorités opérationnelles.

Calendrier d'exécution :

Projet 1 - Protection des communications

Projet 2 - Modernisation du CIPC

Phase 1 - Modernisation des services d'interface

Phase 2 - Réduction du risque associé au PRISM

Phase 3 - Modernisation du CIPC

Index national de justice pénale

Date révisée

mars 2002 (terminé)

Exercice 2003-2004

Exercice 2003-2004

Exercice 2004-2005

Portée et calendrier en cours de révision; seront présentés au Conseil du Trésor au printemps 2003.

Le 15 janvier 2003, on a obtenu l'approbation préliminaire du projet d'INJP et l'équipe prépare actuellement une présentation au Conseil du Trésor afin d'obtenir son approbation effective dans le dernier trimestre de 2002-2003.

5. Rapport d'étape et explication des écarts

Dans la présentation faite au Conseil du Trésor en avril 1999, on mentionnait que l'approbation effective des projets 2, 3 et 4 serait requise en mai 2000. De nombreuses sources, dont une équipe d'experts externes engagés pour examiner le projet, ont entre-temps indiqué que l'approche préconisée entraînerait un risque inutile. Pour

réduire ce risque, le Projet 2 a été divisé en trois phases. Les deux premières phases visent à remplacer la technologie du CIPC vieille de 30 ans par du nouveau matériel informatique et de nouveaux logiciels. La troisième phase porte sur la nouvelle fonctionnalité du système du CIPC. De plus, une série de validations de principe ont été effectuées pour tester la conception générale du système. La prolongation du projet, résultant directement de la complexité du projet et des mesures prises pour réduire les risques, a aussi entraîné une hausse des coûts d'infrastructure et de soutien au projet. On estime à 130,1 millions de dollars la somme nécessaire pour réaliser le projet, contre 115 millions de dollars prévus initialement. Les nouvelles exigences de sécurité visant le contrôle de l'accès en fonction du rôle et l'identification et l'authentification fortes ont aussi contribué à faire augmenter les coûts.

Le Projet 1 a été achevé en mars 2002. La conception organique des phases 1 et 2 du Projet 2 est terminée. Le développement et les tests sont en cours et on planifie la mise en œuvre. Des difficultés techniques survenues dans le développement ont entraîné un retard d'un an dans la livraison des phases 1 et 2. L'équipe de gestion du projet a donc dû prioriser le travail nécessaire pour régler ces problèmes et réduire les dépenses de façon appréciable pour éviter que le coût total du projet dépasse la somme de 130,1 millions de dollars prévue. La conception fonctionnelle de la phase 3 du Projet 2 sera terminée au début de 2003, après quoi l'approche de développement et de mise en œuvre de la phase 3 sera validée.

On termine actuellement la définition du Projet en vue de la version 1 de l'INJP. On prévoit obtenir l'approbation effective pour la première version dans le dernier trimestre de 2002-2003 si on peut obtenir l'engagement des organismes fédéraux participants.

1999-2000

Les dépenses prévues étaient de 28,1 millions de dollars selon le niveau de financement initial. Les dépenses autorisées étaient de 15,5 millions de dollars après un report de 12,6 millions de dollars sur l'exercice 2000-2001. Les dépenses réelles étaient de 20,2 millions de dollars. Des fonds additionnels ont été prélevés sur les ressources de la GRC pour couvrir le manque à gagner.

2000-2001

Les dépenses prévues étaient de 46,2 millions de dollars selon le niveau de financement initial. Les dépenses autorisées étaient de 27,0 millions de dollars après un report de 31,8 millions de dollars sur l'exercice 2001-2002. Les dépenses réelles étaient de 18,4 millions de dollars. Après remboursement du prêt interne consenti par la GRC en 1999-2000, on a dégagé un surplus de 3,5 millions de dollars.

2001-2002

Les dépenses prévues étaient de 34,1 millions de dollars selon le niveau de financement initial. Les dépenses autorisées étaient de 25,6 millions de dollars après un report de 31,8 millions de dollars provenant de l'exercice 2000-2001 et de 40,3 millions de dollars sur les exercices futurs (20,7 millions de dollars sur l'exercice 2002-2003 et 19,6 millions de dollars sur l'exercice 2003-2004). Les dépenses réelles étaient de 27,8 millions de dollars. Le manque à gagner a été couvert par le report de 3,5 millions de dollars provenant de l'exercice 2000-2001, et des fonds supplémentaires de 0,7 million de dollars prélevés sur les ressources internes de la GRC. On a dégagé un surplus de 1,9 million de dollars.

2002-2003*

Les dépenses prévues étaient de 6,3 millions de dollars selon le niveau de financement initial. Les dépenses autorisées étaient de 27,0 millions de dollars après un report de 20,7 millions de dollars provenant de l'exercice 2001-2002. Les prévisions des dépenses sont de 24,4 millions de dollars. Il y a un surplus prévu de 0,7 million de dollars.

2003-2004

Selon le plan initial, le Projet de renouvellement du CIPC devait être terminé en 2002-2003.

Les dépenses autorisées sont de 19,6 millions de dollars qui ont été reportées de l'exercice 2001-2002. Les prévisions des dépenses sont de 25,4 millions de dollars.

*Les prévisions pour l'exercice 2002-2003 et les exercices suivants mentionnées dans les rapports précédents ont été révisées à la suite de la vérification et de la replanification du projet. Les dépenses réelles des exercices antérieurs n'ont toutefois pas été revues.

2004-2005

Selon le plan initial, le Projet de renouvellement du CIPC devait être terminé en 2002-2003. Les prévisions des dépenses sont de 39,2 millions de dollars.

6. Retombées industrielles

Il n'y a pas de retombées industrielles particulières au Projet de renouvellement du CIPC.

Tableau 3 : Rapport d'étape sur les grands projets d'immobilisations

Rapport d'étape sur les grands projets de l'État

Projet d'Identification en temps réel (ITR)

1. Description

Le système d'identification dactyloscopique et d'information sur les casiers judiciaires actuellement en place au Canada repose sur des processus fondés sur le papier, vieux de plusieurs décennies. Avec ces méthodes désuètes, il faut au moins six semaines pour mettre un casier judiciaire à jour. Aujourd'hui, compte tenu des retards accumulés et de l'augmentation périodique de la demande, il faudrait plutôt compter de six à huit mois. Il est même arrivé dans le passé que les retards atteignent deux ans.

Des décisions importantes comme le plan de sécurité continentale Manley-Ridge ont entraîné encore plus de pressions sur les opérations des Services d'information et d'identité judiciaire (SIIJ) : la GRC, Transports Canada et CIC font l'acquisition de dactyloscanneurs et l'ADRC travaille avec le Service des douanes des États-Unis à la mise en oeuvre du Programme des expéditions rapides et sécuritaires (EXPRES), dans le cadre duquel les conducteurs de camion qui traversent régulièrement la frontière canado-américaine doivent faire prendre leurs empreintes digitales afin d'accélérer leur passage à la frontière. Ces deux programmes dépendent des services de triage des dactylogrammes civils fournis par la SIIJ. Dans les prochaines années, on prévoit que le nombre de demandes de contrôle de dactylogrammes civils reçues dans le cadre de ces programmes et autres programmes du gouvernement passera de 120 000 à 400 000 par année. Les dactyloscanneurs transmettront les données électroniquement, mais sans l'ITR ce ne sont que les dossiers les plus prioritaires qui seront imprimés puis versés dans notre système fondé sur le papier vieux de plusieurs décennies. Les SIIJ ont actuellement un arriéré de 218 000 demandes, une situation qui contribue à la frustration des clients devant les délais de réponse de plus en plus longs, tandis que le personnel est constamment sous pression pour éviter de prendre encore plus de retard.

Le projet ITR permettra de relever efficacement ces défis grâce à la restructuration complète des processus d'identification dactyloscopique et d'information sur les casiers judiciaires de la GRC basée sur les normes internationales. Cette restructuration vise à remplacer les opérations et les systèmes actuels par un système sans papier intégré et uniforme. L'ITR permettra de recevoir les demandes d'identification électronique, formatées selon la norme SNP-NIST¹, qui proviennent des organismes qui utilisent les services des SIIJ, et de répondre à ces demandes. L'information sur les casiers judiciaires demeurera accessible à la communauté d'application de la loi

¹ SNP: Services nationaux de police, NIST: National Institute for Standards and Technology

du Canada par l'intermédiaire du CIPC. Le projet ITR permettra notamment de recevoir et de conserver des photographies de personnes accusées ou reconnues coupables d'infractions criminelles. Ces photos seront transmises aux utilisateurs autorisés au moyen d'une autre application, comme le CPIC ou l'INJP.

Le Projet ITR est un projet de restructuration qui prévoit le remaniement de chaque processus du système d'identification dactyloscopique et d'information sur les casiers judiciaires et, pour cette raison, il est difficilement mesurable. Ses retombées ne se matérialiseront complètement qu'une fois que tous les éléments de la solution auront été mis en oeuvre.

En date de février 2003, le projet ITR n'est pas encore financé. On continue de préparer la documentation destinée à étayer la demande de financement.

2. Organisme directeur et organismes participants

La GRC est l'organisme responsable du projet. Le directeur des Services d'information et d'identité judiciaire de la GRC en est le parrain. À titre de chef du projet, l'officier responsable du Renouvellement des technologies stratégiques, SIIJ, est responsable de l'atteinte des objectifs fixés. La gouvernance du projet est assurée par le Comité directeur de l'ITR. Les utilisateurs finals sont représentés par le Comité consultatif des utilisateurs de l'ITR (niveau de gestion), tandis que le Comité d'examen des processus de travail représente les utilisateurs opérationnels et les experts en la matière des SIIJ.

Les organismes d'application de la loi qui utilisent les services des SIIJ participeront au Projet en soumettant des transactions électroniques basées sur la norme SNP-NIST, au lieu d'envoyer des transactions sur papier par Postes Canada. Pour pouvoir tirer pleinement avantage de l'ITR, ces organismes doivent mettre à niveau leurs systèmes de gestion des dossiers ou d'écrou afin de pouvoir transmettre et recevoir des transactions SNP-NIST sur le réseau des Services nationaux de police. Ils devront assumer eux-mêmes les coûts de ces mises à niveau.

3. Entrepreneur principal et sous-traitants principaux

Le Bureau du projet ITR a été établi en juillet 2000. Il a pour mandat de définir la portée du projet, de documenter toutes les exigences, d'élaborer le plan d'évaluation de la demande de proposition (DP), d'administrer la DP et de superviser l'exécution. Quatre ressources contractuelles à plein temps et cinq à temps partiel ainsi qu'un membre civil de la GRC à plein temps travaillent actuellement au Bureau du projet. Les ressources contractuelles sont engagées par l'intermédiaire du Projet de renouvellement du CIPC. On fait appel à des ressources contractuelles lorsque la GRC est incapable de fournir de façon opportune du personnel possédant les connaissances, les compétences et l'expérience appropriées. Des mesures ont été prises pour réduire les coûts associés aux ressources contractuelles et les remplacer par des fonctionnaires.

Trois employés des SIIJ (un membre régulier et deux membres civils) consacrent beaucoup de temps au Projet ITR. De nombreux employés de la fonction publique (plus de 80) des groupes opérationnels des SIIJ ont aussi contribué au travail accompli jusqu'à présent, de même que des employés du Secteur du DPI, de la Sécurité ministérielle et de la Gestion des contrats. TPSGC travaille avec le Bureau du projet sur la stratégie d'acquisition et les détails du plan d'évaluation.

La solution ITR sera fournie par une entreprise privée sélectionnée au terme d'un processus concurrentiel. Le fournisseur aura pour tâches de concevoir, de développer, de tester, de mettre en oeuvre et de gérer tout le travail nécessaire à la réalisation de l'ITR. Le Bureau du projet ITR supervisera le travail du fournisseur en s'assurant que la solution répond à toutes les exigences. Il devra également faciliter la collaboration entre les intervenants et les experts en la matière de la GRC et le fournisseur.

4. Principaux jalons

Date	Jalon
octobre 2000	Terminé la définition de la portée du projet
janvier 2001	Envoyé un sondage sur les besoins en matière d'information et les exigences concernant les temps de réponse à 1 100 clients des SIIJ
février 2001	Première séance d'information avec les fournisseurs
juin 2001	Terminé et publié la documentation sur les systèmes et opérations actuels
août 2001	Terminé et publié la première version des exigences fonctionnelles
septembre 2001	Deuxième séance d'information avec les fournisseurs, obtenu des fournisseurs de l'information sur les prix, réunion générale sur l'ITR avec le personnel des SIIJ
novembre 2001	Obtenu de l'information additionnelle sur les prix liés à des scénarios possibles d'exécution rapide
décembre 2001	Terminé l'analyse de rentabilisation
mars 2002	Terminé et publié toutes les exigences (fonctionnelles, techniques, gestion du projet, mise en oeuvre)
mai 2002	Terminé et publié la première version du plan d'évaluation de la DP
juin 2002	Reçu de l'information des fournisseurs sur les prix
juillet 2002	Fourni l'analyse des options au DPI, reçu l'approbation du responsable au sujet des exigences fonctionnelles
août 2002	Troisième séance d'information avec les fournisseurs, reçu la rétroaction des fournisseurs sur le plan d'évaluation
septembre 2002	Terminé l'étape de définition (portée du projet et toutes les exigences)
octobre 2002	Début de l'étape d'évaluation
décembre 2002	Cadres supérieurs (DPI, CSNP, parrain du Projet) s'entendent sur deux points clés : la portée sera maintenue intégralement et la GRC demandera des fonds au gouvernement
janvier 2003	Début du travail sur le mémoire au Cabinet en vue du financement du projet

5. Rapport d'étape et explication des écarts

L'étape de définition de l'ITR, qui a débuté en juin 2000, s'est terminée en septembre 2002. Les principaux résultats sont les suivants :

- Documentation des systèmes et opérations actuels
- Analyse de rentabilisation, stratégie d'acquisition et analyse des options
- Énoncé des travaux (toutes les exigences fonctionnelles, techniques, de gestion du projet et de mise en oeuvre) et stratégie de lancement
- Modèle de données logiques et documentation des questions liées à la conversion des données
- Rétroaction des fournisseurs concernant les exigences et l'estimation indicative des coûts
- Plus de 200 dossiers de décisions liées aux services et opérations des SIIJ visés par l'énoncé des travaux de l'ITR
- Mise à jour du document de contrôle de l'interface NIST et des scénarios de tests

Les coûts du Projet ITR engagés jusqu'à présent sont présentés dans le tableau qui suit. Les coûts liés au personnel de la GRC sont des estimations seulement; ils sont basés sur un coût moyen de 125 000 \$ par ETP. Les fonds alloués au projet jusqu'à présent proviennent des SIIJ (79 %) et du Secteur du DPI (21 %).

Exercice	Coût lié au personnel de la GRC	Coût lié aux ressources contractuelles	Total par année
2000-2001	207 000 \$	348 000 \$	555 000 \$
2001-2002	469 000 \$	1 283 000 \$	1 752 000 \$
2002-2003 (jusqu'à la fin janvier 2003)	432 000 \$	1 048 000 \$	1 480 000 \$
Total depuis le début	1 108 000 \$	2 679 000 \$	3 787 000 \$
Étape du Projet	Coût lié au personnel de la GRC	Coût lié aux ressources contractuelles	Total par étape
Définition (juin 2000 - terminée en sept. 2002)	935 000 \$	2 262 000 \$	3 197 000 \$
Évaluation (oct. 2002 - en cours au mois de janvier 2003)	173 000 \$	417 000 \$	590 000 \$

Prochaines étapes

- Terminer et mettre en forme le plan d'évaluation de la DP
- Préparer la documentation (MC et présentations au CT) destinée à étayer la demande de financement
- Faire une nouvelle analyse de la faisabilité des options pour la conversion des données sur les casiers judiciaires
- Terminer le processus de certification NIST
- Mettre en forme la DP, obtenir l'approbation de TPSGC, diffuser la DP, évaluer les soumissions

6. Retombées industrielles

Il n'y a pas de retombées industrielles particulières au Projet ITR.